CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1. Marché de travaux d’aménagement des expositions temporaires :

**« RENOIR DESSINATEUR »**

prévue au musée d’Orsay du 17 mars 2026 au 5 juillet 2026

1. Galerie amont

**« RENOIR ET L’AMOUR »**

1. prévue au musée d’Orsay du 17 mars 2026 au 19 juillet 2026
2. Galerie aval

Lot 1 : Agencement

Lot 2 : Électricité et éclairage

Lot 3 : Signalétique

|  |
| --- |
| Marché public de Travaux  Application du (CCAG) : CCAG-Travaux  Procédure de passation : - Procédure adaptée ouverte en application des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique  Technique d’achat : - Accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l’émission de bons de commande en application du 1° de l’article L. 2125-1 et des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. |

SOMMAIRE :

[1. GENERALITES COMMUNES A L’ENSEMBLE DES LOTS 4](#_Toc211352442)

[1.1 Présentation des expositions 4](#_Toc211352443)

[1.2 Maîtrise d’ouvrage 4](#_Toc211352444)

[1.3 Maîtrise d’œuvre 4](#_Toc211352445)

[1.4 Calendrier prévisionnel des travaux 4](#_Toc211352446)

[2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES 6](#_Toc211352447)

[2.1 Dispositions générales 6](#_Toc211352448)

[2.2 Conditions d’exécution des travaux 6](#_Toc211352449)

[2.3 Considérations environnementales et éco-responsabilité du titulaire 6](#_Toc211352450)

[2.4 Procès-verbaux 7](#_Toc211352451)

[2.5 Nettoyages 7](#_Toc211352452)

[2.6 Déchets de chantier 7](#_Toc211352453)

[2.6.1 Respect de la législation et de la réglementation 7](#_Toc211352454)

[2.6.2 Enlèvement des déchets 8](#_Toc211352455)

[2.7 Visite des lieux 8](#_Toc211352456)

[2.8 Plans d’exécution 8](#_Toc211352457)

[2.9 Rendez-vous de chantier 9](#_Toc211352458)

[2.10 Échantillons et prototype d’ouvrages 9](#_Toc211352459)

[3. LOT 1 - AGENCEMENT - Description des ouvrages à réaliser 9](#_Toc211352460)

[3.1 Description des travaux - Généralités 9](#_Toc211352461)

[**3.1.1** Interfaces 10](#_Toc211352462)

[**3.1.2** Généralités sur l’exécution des travaux 11](#_Toc211352463)

[**3.1.3** Préparation du chantier 14](#_Toc211352464)

[**3.1.4** Installation, stabilité et percements des ouvrages 15](#_Toc211352465)

[**3.1.5** Travaux de menuiserie 16](#_Toc211352466)

[**3.1.6** Quincaillerie 16](#_Toc211352467)

[**3.1.7** Vitrines 17](#_Toc211352468)

[**3.1.8** Habillage et calfeutrement 17](#_Toc211352469)

[**3.1.9** Insertion des dispositifs d’éclairage 18](#_Toc211352470)

[**3.1.10** Peinture 18](#_Toc211352471)

[3.2 Description des travaux par typologie 19](#_Toc211352472)

[**3.2.1** **CLOISONNEMENT** 19](#_Toc211352473)

[**3.2.2** **MENUISERIE / DIVERS** 23](#_Toc211352474)

[**3.2.3** **VITRINES** 25](#_Toc211352475)

[**3.2.4** **PEINTURE** 26](#_Toc211352476)

[**3.2.5** **DÉMONTAGE SOIGNÉ** 27](#_Toc211352477)

[**3.2.6** **NETTOYAGE** 28](#_Toc211352478)

[**3.2.7** **MAINTENANCE CURATIVE - PART À COMMANDES** 29](#_Toc211352479)

[4. LOT 2 - ÉLECTRICITÉ - ÉCLAIRAGE - Description des ouvrages à réaliser 30](#_Toc211352480)

[4.1 Description des travaux – Généralités 30](#_Toc211352481)

[**4.1.1** **Consistance des travaux** 30](#_Toc211352482)

[**4.1.2** **Nomenclature** 31](#_Toc211352483)

[4.2 Description des travaux par typologie 32](#_Toc211352484)

[4.2.1 MATÉRIEL EN LOCATION 32](#_Toc211352485)

[4.2.2 ECLAIRAGE – Préparation, pose et réglages du parc d’éclairage du musée d’Orsay déployé sur les 2 expositions 33](#_Toc211352486)

[4.2.3 RESEAU ELECTRIQUE, RACCORDEMENT ET POSE DES RAIL 34](#_Toc211352487)

[4.2.4 Fourniture des consommables 34](#_Toc211352488)

[4.2.5 Maintenance curative (part à commandes) 35](#_Toc211352489)

[4.2.6 Démontage en fin d’exposition 35](#_Toc211352490)

[5. LOT 3 - SIGNALÉTIQUE - Description des ouvrages à réaliser 36](#_Toc211352491)

[5.1 Description des travaux - Généralités 36](#_Toc211352492)

[5.2 Description des travaux 36](#_Toc211352493)

[5.2.1 Sérigraphie sur mur 37](#_Toc211352494)

[5.2.2 Vinyle adhésif teinté masse ou imprimé découpé 37](#_Toc211352495)

[5.2.3 Dibond imprimé 39](#_Toc211352496)

[5.2.4 Papier peint 39](#_Toc211352497)

[5.2.5 Transfert sérigraphique 41](#_Toc211352498)

[5.2.6 MDF peint et imprimé - double-facé au verso 42](#_Toc211352499)

[5.2.7 Pose et nettoyage 43](#_Toc211352500)

[5.2.8 Maintenance 43](#_Toc211352501)

[5.2.9 Dépose et nettoyage 43](#_Toc211352502)

[5.2.10 Échantillons et prototypes 44](#_Toc211352503)

# GENERALITES COMMUNES A L’ENSEMBLE DES LOTS

## Présentation des expositions

Les travaux décrits au présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) concernent les ouvrages nécessaires à la réalisation de deux expositions en simultané et conçues dans un esprit de mutualisation mais aussi de réemploi d’une grande partie des cloisons des expositions précédentes :

* *Renoir dessinateur*, en galerie Amont, prévue du 17 mars au 5 juillet 2026 ;
* *Renoir et l’amour*, en galerie Aval, prévue du 17 mars 2026 au 19 juillet 2026.

## Maîtrise d’ouvrage

**EPMO**

Clémence Maillard, directrice des expositions, 01 40 49 48 57 / [clemence.maillard@musee-orsay.fr](mailto:clemence.maillard@musee-orsay.fr)

Élise Bauduin, chargée de l’exposition *Renoir dessinateur*, 01 40 49 46 38 / elise.bauduin@musee-orsay.fr

Pauline Dujardin, chargée de l’exposition *Renoir et l’amour*, 01 40 49 47 51 / pauline.dujardin@musee-orsay.fr

Jonathan Deledicq, régisseur technique des expositions, 01 40 49 47 07 / [jonathan.deledicq@musee-orsay.fr](mailto:jonathan.deledicq@musee-orsay.fr)

## Maîtrise d’œuvre

**Scénographie**

Agence Scénografià, Valentina Dodi, 06 33 35 38 40 / valentina@scenografia.fr

& Lucie Le Goff, 06 34 38 70 26 / lucie@scenografia.fr

**Graphisme**

Graphica, Igor Devernay, 06 86 79 50 52 / id@graphica.fr

**Eclairage**

Atelier de conception lumière (ACL), Alexis Coussement, 01 53 42 11 16 / alexis@acl.fr

& Élodie Salatko / elodie@acl.fr

## Calendrier prévisionnel des travaux

**PREPARATION CHANTIER**

|  |  |
| --- | --- |
| **Lot 1** - Commande matériaux / plans d’exécution **/** préfabrications en atelier | Décembre 2025 - Janvier 2026 |
| **Lot 1** - Échantillons de couleurs pour validation | Semaine du 12 janvier 2026 |
| **Lot 3** - Prototypes signalétique pour validation | Semaine du 12 janvier 2026 |
| **Lot 3** - Transmission BAT signalétique à l’entreprise | Fin janvier 2026 |

**CHANTIER**

|  |  |
| --- | --- |
| **Tous lots -** Visite de pré-chantier/réunion de lancement | Semaine du 15 décembre 2025 |
| **Tous lots -** Visite d’inspection commune pour plan de prévention | Janvier 2026 |
| **Lots 1** - État des lieux et début des travaux sur site | 2 février 2026 |
| **Lot 1 -** Travaux d’agencement | Du 2 au 19 février 2026 |
| **Lot 2 -** Passage des alimentations électriques | Semaine du 2 et/ou du 9 février 2026 |
| **Hors lot** – Passage des alimentations BAES, caméras (équipe interne EPMO) | Semaine du 2 et/ou du 9 février 2026 |
| **Lot 3 -** Pose de la Signalétique **1** (citations, papier peints) | Semaine du 16 février 2026 |
| **Lot 2 -** Pose des rails d’éclairage | Semaine du 16 février 2026 |
| Accrochage des œuvres | Dessinateur : Du 23 février au 6 mars 2026  Amour : Du 23 février au 3 mars 2026 |
| **Lot 3 -** Pose de la Signalétique **2** | Du 4 au 12 mars 2026 |
| **Lot 2 -** Pose et réglages lumière | Du 4 au 12 mars 2026 |
| **Lot 3 –** Pose signalétique extérieur expositions | 9 mars 2026 |
| **Pré-vernissage presse** | **13 mars 2026** |
| **Inauguration officielle** | **15 mars 2026** |
| Fermetures des expositions | Dessinateur : 5 juillet 2026  Amour : 19 juillet 2026 |
| Démontage des œuvres | Dessinateur : Du 6 au 17 juillet 2026  Amour : Du 20 au 24 juillet 2026 |
| **Tous lots** - Démontage scénographie et remise en état | Dessinateur : Du 20 au 31 juillet 2026  Amour : Du 27 juillet au 3 août 2026 |

**Il est demandé aux entreprises de joindre un planning précis de leurs interventions durant les phases de chantier (montage et démontage).**

# PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

## Dispositions générales

Les énumérations qui figurent dans le C.C.T.P. ont pour but de déterminer le nombre de prestations à fournir, l’importance des travaux et d’éclairer les entreprises sur le programme général des travaux. Le présent C.C.T.P. constitue **un ensemble homogène** et chaque lot est tenu de prendre connaissance de toutes ses parties qui forment un tout inséparable.

Les entreprises doivent procéder dans le plus bref délai à l’étude approfondie du projet afin de signaler toutes les observations utiles à sa réalisation.

## Conditions d’exécution des travaux

Les travaux seront exécutés en heures normales, suivant le planning établi par le Maître d’œuvre et visé par la Maîtrise d’ouvrage**.** Chaque responsable devra mettre en œuvre les moyens et le personnel nécessaires pour respecter les délais d’exécution.

Les travaux comprennent tous les appareillages, échafaudages, moyens de levage et de manutention, le stockage provisoire et l'amenée à pied d'œuvre du matériel ainsi que l'enlèvement des déchets et gravois et le nettoyage intégral des ouvrages posés et des autres ouvrages salis.

Enfin, l’entrepreneur est toujours responsable :

* de la protection de ses ouvrages contre le vol et contre toute dégradation pendant le stockage, et des travaux jusqu’à leur réception,
* des nettoyages en cours et en fin de chantier.

L'entrepreneur devra en outre prévoir son installation sur le site conformément aux règlements de sécurité et à l'avis de la commission de sécurité.

Lors de travaux par points chauds ou susceptibles de provoquer de la poussière, l’entreprise devra avant travaux, contacter le SPSI (poste 4435) pour la délivrance d’un permis de feu. Ce permis doit être demandé systématiquement au début des travaux, par le responsable de l’entreprise en charge du chantier. L’emploi de poste d’oxycoupage ou utilisant des gaz comprimés combustibles ou explosifs est interdit pendant la présence du public dans l’établissement. Leur entreposage est interdit.

Les travaux ne devront pas faire obstacle aux itinéraires d’évacuations. Les issues de secours et les passages pour y accéder devront être dégagés en toutes circonstances. Un passage de 2 UP (unités de passage) doit en permanence être dégagé vers les sorties de secours.

Tout dépôt de matériel derrière les cimaises est interdit. Lors du montage de cimaises, ni les capteurs de présence, ni les caméras de surveillance ne doivent être occultés.

Le Titulaire exécutera ses prestations en conformité avec la réglementation du travail concernant l'hygiène et la sécurité.

## Considérations environnementales et éco-responsabilité du titulaire

L’EPMO est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale inscrite dans le cœur de ses missions de service public et décrite dans la Stratégie RSO 2025-2030 de l’établissement. L’EPMO s’engage à promouvoir les pratiques sociales en faveur de l’égalité, de la solidarité et de la lutte contre les discriminations, et vise à limiter l’impact de ses activités sur l’environnement. En conséquence, il appartient au Titulaire de présenter des solutions techniques qui soient notamment soucieuses des objectifs de développement durable (utilisation de matériaux ou de produits non polluants qui peuvent être recyclés, traitement possible des déchets après démontage, utilisation de matières recyclées, etc.).

L’EPMO souhaite réaliser l’agencement de ses expositions dans une approche de développement durable accrue et d’écoconception en vue de réduire son impact environnemental. Pour ce faire, toute démarche permettant d’économiser de la matière, d’en optimiser la durée de vie, puis d’en gérer au mieux la fin de cycle de vie est attendue du Titulaire. Celui-ci indiquera dans son mémoire technique la manière dont l’entreprise gère ses déchets.

Les prescriptions suivantes devront être respectées :

* L’entreprise utilisera des bois de normes FSC/PEFC ou équivalent ;
* Les peintures devront porter le label Ecolabel européen ou équivalent a minima.

Les certificats de ces différents matériaux devront être fournis au Maître d’ouvrage (Jonathan Deledicq) au plus tard 3 (trois) jours ouvrés avant le début des prestations.

**Au titre de sa politique écologique, l’EPMO est engagé dans une démarche de mesure de l’empreinte environnementale de ses activités. A ce titre l’EPMO pourra demander aux titulaires de fournir les données brutes des matériaux utilisés dans le cadre du présent marché de travaux, comprenant le type de matériaux utilisés, leur densité, la quantité en nombre, en volume ou en poids. Les titulaires seront tenus de fournir ces données en amont et/ou à l’issue des travaux selon la demande de l’EPMO.**

## Procès-verbaux

Tous les agencements seront conformes à la réglementation incendie des bâtiments de première catégorie et notamment aux dispositions rappelées dans le cahier des charges du musée d’Orsay. Les entreprises devront notamment remettre un dossier de sécurité comportant les plans de leurs ouvrages avec indication des matériaux, complétés par les fiches techniques des matériaux employés, ceci un mois avant l’ouverture de l’exposition au public. Les matériaux utilisés auront l’estampille NF de réaction au feu. Le Titulaire exécutera ses prestations en conformité avec les normes, directives techniques et règles de l'Art en vigueur.

## Nettoyages

Il est précisé que :

* Le chantier devra toujours être maintenu en parfait état de propreté et les entreprises devront prendre toutes dispositions utiles à ce sujet ;
* En fin de travaux, les entreprises devront enlever toutes les protections et effectuer tous les nettoyages nécessaires dans tous les locaux touchés par les travaux, de même que dans ceux utilisés pour le passage des ouvriers, les approvisionnements et l’enlèvement des gravois.

Les frais de ces nettoyages resteront à la charge de chaque entreprise (nettoyage complet avant réception des travaux).

## Déchets de chantier

### Respect de la législation et de la réglementation

Les déchets de chantiers de bâtiment devront être gérés et traités par les entreprises dans le cadre de la législation en vigueur à ce sujet.

### Enlèvement des déchets

Les déchets et emballages ne devront en aucun cas être mis-en vrac aux abords du bâtiment, ils seront traités et évacués, conformément à la réglementation en vigueur à ce sujet, notamment :

* les déchets classés «dangereux» seront évacués en centre d’enfouissement de classe 1 ;
* les déchets inertes, en classe 3.

En ce qui concerne les emballages :

* les emballages ayant contenu des produits classés «dangereux» seront évacués à un centre d’enfouissement de classe 1 ;
* les autres emballages devront obligatoirement être valorisés.

## Visite des lieux

Il appartient à l’entrepreneur de procéder à toutes les visites nécessaires sur place pour étudier l'état des lieux et procéder à tous les relevés qui pourraient s’avérer nécessaires à ses travaux. Il acquiert et il a pleine connaissance des contraintes qui se rattachent au terrain, tant matérielles qu'administratives.

## Plans d’exécution

La localisation des ouvrages résulte de plans, coupes et détails divers établis par le Maître d’œuvre, le présent descriptif complétant ceux-ci quant à la nature et l'étendue des travaux. Dans le présent descriptif, le Maître d’œuvre s'est efforcé de renseigner l'entreprise sur la nature des travaux à effectuer, sur leur nombre et leurs emplacements.

Cette description n'a aucun caractère exclusif et limitatif. L'entreprise devra exécuter comme étant compris dans son offre, sans exception, ni réserve, tous les travaux de sa profession nécessaires à l'achèvement complet de son lot conformément aux normes en vigueur. Il lui sera permis d'apporter des solutions améliorant la fonctionnalité tout en conservant l'image et la destination du projet.

Aussitôt après la notification du marché, les entreprises doivent établir et soumettre à l’approbation du Maître d’œuvre toutes les études et plans d’exécution nécessaires à la bonne marche des travaux.

Les ouvrages imprévus mais nécessaires au complet achèvement des travaux et qui apparaîtraient lors de cette étude, seront réputés faire partie intégrale du forfait. Au cas où il est demandé par le Maître d'œuvre l'établissement d'un plan de détails pour un ouvrage non prévu ou modificatif, les entreprises doivent faire parvenir au Maître d'œuvre avec ledit plan, le devis estimatif et signaler l'incidence éventuelle de la modification sur les travaux des autres corps d'état.

**Avant toute exécution, les entreprises doivent vérifier toutes les cotes des dessins qui leur seront remis**, **ainsi que toutes les dispositions particulières aux plans pouvant influencer ces travaux (sorties de secours, passages, portes, aplombs, décrochements, alignements et autres).** **Une vérification s’avère nécessaire du fait des décalages qu’il peut y avoir entre les fichiers DWG et les espaces d’expositions, mais aussi de la présence de doublages ou autres éléments structurels qui pourraient amener à des modifications sur les plans de conception.**

Indépendamment de ces dessins, les entreprises devront prévoir, avant mise en œuvre définitive, la confection de tous les échantillons, modèles, maquettes, etc. qui seront nécessaires au Maître d’œuvre pour fixer son choix sur certains arrangements de détail.

POUR INFORMATION : les fichiers AUTOCAD (format dwg) des plans, des élévations et des détails seront remis au Titulaire. Les plans côtés figurant dans le cahier graphique permettent de chiffrer le projet. Les plans dwg permettront au Titulaire d’avoir l’ensemble des informations pour qu’il puisse réaliser ses propres plans d’exécution.

Le Titulaire, conformément aux études et notes de calcul qu'il établit, est tenu, en lien étroit avec le Maître d’œuvre, de renforcer les épaisseurs et sections si nécessaire et d’apporter les adaptations utiles afin que les éléments considérés soient parfaitement stables, rigides et indéformables et afin que les ouvrages fabriqués répondent en tout point à leur destination et leur utilisation.

## Rendez-vous de chantier

**De façon à assurer une bonne coordination des équipes, une réunion préparatoire au chantier sera organisée sur place.**

Un rendez-vous général de chantier aura lieu a minima toutes les semaines au jour et à l’heure qui seront arrêtés d’un commun accord à l’ouverture du chantier. Il est obligatoire et les entreprises sont tenues d’y assister ou de s’y faire représenter par un Conducteur de Travaux qualifié et permanent, ayant pouvoir de décision.

Lors de ces réunions, l'entrepreneur devra prendre contact avec les corps d'état dont les ouvrages seront en liaison avec les siens, de façon à assurer une parfaite coordination à l'exécution. Il sera disposé à fournir aux autres entreprises toutes les informations sur ses ouvrages dont elles auraient besoin.

**Compte-rendu de chantier**

Les rendez-vous de chantier feront l’objet de comptes rendus établis par le Maître d’œuvre et diffusés aux Entreprises. Ces comptes rendus, numérotés, prennent un caractère contractuel après cinq (5) jours et devraient éviter toute correspondance parallèle.

## Échantillons et prototype d’ouvrages

L’entrepreneur doit obligatoirement fournir au Maître d’œuvre au démarrage du chantier tous les échantillons, modèles et spécimens de tous les matériaux, finitions et éléments devant être utilisés pour l’exécution de ses travaux, ainsi que tous les renseignements techniques les concernant.

Le Titulaire du lot Agencement fournira des échantillons de peinture pour chacune des couleurs sélectionnées par le Maître d’œuvre (à titre indicatif, environ 6 couleurs pour chacune des deux expositions). **Les échantillons seront fournis en format 300x300 mm en MDF de 3 mm d’épaisseur, avec une finition peinture (y compris préparation du support).** Plusieurs échantillons seront demandés par couleur (3 à 5 par teinte), aucune commande de mise en œuvre de peinture ne sera faite avant approbation des échantillons.

Le Titulaire du lot Signalétique fournira des **échantillons à échelle 1 de chaque typologie de contenu de signalétique**. Ces échantillons devront être validés avant toute mise en production.

**Ces échantillons et prototypes seront présentés pour validation avant commande/production sur site aux Maîtres d’œuvre et d’ouvrage mi-janvier 2026 (date à confirmer par le Maître d’ouvrage).**

# LOT 1 - AGENCEMENT - Description des ouvrages à réaliser

## Description des travaux - Généralités

Les travaux comprennent notamment :

* La reconnaissance des lieux et des cheminements permettant au Titulaire d’apprécier notamment la fabrication en atelier en fonction des ouvrages et de leurs dimensions, l’assemblage éventuel de ceux-ci sur place, et leurs adaptations aux supports existants,
* L’établissement des dessins de détail renseignés et des plans d’ensemble établis à partir du présent dossier,
* La remise des plans d’exécutions et des dossiers des ouvrages exécutés comprenant la notice de montage des cimaises,
* Le relevé des mesures précises sur le chantier avant fabrication et pose,
* La vérification des dimensions, sections et épaisseurs des éléments constitutifs des ouvrages qui sont indiquées dans le présent document, avec toute correction qui s’avérerait nécessaire, dans le cadre du prix du marché, si l’entrepreneur juge insuffisantes ou inadaptées les données fournies,
* La fourniture de tous les matériaux, produits, suivant les prescriptions du C.C.T.P., et relatives aux règles d’hygiène, de sécurité et de la médecine du travail,
* Les fiches techniques des différents matériaux + P.V. classement feu,
* Les échantillons de peinture et leur contretypage,
* La fabrication, le transport à pied d’œuvre, le stockage et la mise en œuvre des ouvrages,
* **La manutention des éléments récupérés des expositions précédentes (parements, ossatures, mobiliers, etc.) éventuellement stockés en réserves du musée,**
* La réalisation des tracés d’implantation,
* La mise en peinture de tous les éléments mis en œuvre (murs existants, cimaises neuves, cimaises récupérées, linteaux,mobiliers, etc.),
* La mise en peinture des joints creux pré-peints en noir en atelier pour éviter toute trace au sol
* La mise en œuvre des ossatures en général et le montage des éléments dans les règles de l’Art, avec une attention et un soin particulier pour les cimaises démontables en vue d’un réemploi,
* Les sujétions de maintien et de stabilité des éléments sur planchers existants,
* L’ensemble des travaux décrits au présent C.C.T.P,
* La protection des sols des espaces publics lors de l’acheminement et de l’évacuation des matériaux de construction, de l’outillage et des produits au moyen de plaques de roulage (signalées sur leurs bords par un scotch de couleur),
* La protection des ouvrages déjà réalisés : dans les accès, les circulations et locaux concernés par le cheminement des matériaux et l’assemblage des éléments. Ces protections sont à préciser par l’Entrepreneur et à soumettre à l’approbation du Maître d’œuvre,
* L’enlèvement de toutes les protections et emballages divers en fin d’opération,
* Les retouches nécessaires après installation et notamment les retouches de peinture,
* **La fourniture de cinq litres de peinture de chaque teinte utilisée dans les deux expositions à l’issue du montage pour les retouches réalisées en interne par l’EPMO**,
* Le nettoyage des ouvrages avec des produits adaptés à la nature des matériaux,
* Le nettoyage des accès, circulations et locaux concernés et l’enlèvement de tous déchets, chutes, etc… provenant des travaux. Ces nettoyages seront prévus régulièrement en cours de travaux et en fin d’opération.
* Le démontage des ouvrages suivant les recommandations de l’EPMO (récupération, recyclage, mise en bennes),
* La manutention des éléments récupérés et stockés en réserves du musée,
* Les frais de remise en état des ouvrages d’autres corps d’état éventuellement détériorés.

### Interfaces

**Interfaces avec les sous-traitants éventuels**

En cas de sous-traitance, l'entreprise devra procéder à leur déclaration auprès du Maître d’ouvrage et veillera à ce que les ouvriers soient identifiables comme sous-traitant de l’entreprise. Si le sous-traitant n’a pas été déclaré suffisamment en amont du chantier (a minima 15 jours), ce dernier ne pourra intervenir sur site. L’entreprise mettra à la disposition de ses éventuels sous-traitants les plans et détails dans leur version la plus à jour. Il veillera à ce que les ouvriers, sur le chantier, aient tout le temps à leur disposition un dossier lisible et compréhensible et à une échelle correcte, notamment concernant les plans de pose de peinture.

### Généralités sur l’exécution des travaux

#### Obligations du Titulaire

Tous les travaux nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages et au bon fonctionnement des installations doivent être prévus par le prestataire du marché et exécutés, conformément aux règles de l'Art.

Le Titulaire suppléera par ses connaissances professionnelles aux détails qui pourraient être mal indiqués ou omis dans les plans et descriptifs et devra exécuter intégralement tous les ouvrages nécessaires à l’achèvement complet des travaux et installations.

Le Titulaire est entièrement autonome quant aux outillages et moyens de levages nécessaires à la réalisation de ses missions. L’EPMO ne pourra mettre aucun moyen de levage à la disposition du prestataire pour l’installation ou la construction d’ouvrages.

Le Titulaire se chargera de vérifier les cotes nécessaires à une exécution parfaite des différents éléments, notamment pour les vitrines closes par des verres/PMMA existants et pour les dimensions des espaces recevant l’exposition, passages, piliers et cimaises périphériques existantes inclus. Cette vérification comprend les niveaux et aplombs de l’architecture existante.

Les plans graphiques comprennent les détails de constructions, les dimensions et localisations. Ils sont prioritaires en cas de différend entre le descriptif des ouvrages et les plans. La décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF) de l’agencement scénographique comprend les quantitatifs de chaque poste.

Un chef de chantier sera désigné par l’entreprise, son identité sera transmise à l’EPMO et il sera présent en permanence pendant toute la durée des travaux sur site et à chaque réunion de chantier décidée par le Maître d’œuvre en présence, ou non, de la Maîtrise d’ouvrage.

#### Constructions écoresponsables et cimaises réemployables

L’EPMO souhaite réaliser l’agencement de ses expositions dans une approche accrue de développement durable et d’écoconception en vue de réduire son impact environnemental. Dans cet esprit, L’EPMO a développé différentes typologies de cimaises réutilisables mises en œuvre sur les 2 expositions.

**Si les besoins de compléments sont plus importants, les montants du BPU rempli par l’entreprise feront foi pour les compléments de panneaux et d’échelles. Toute nouvelle construction devra être conçue pour un réemploi successif. Le système de panneaux et échelles devra pouvoir être démonté soigneusement et stocké dans la salle en vue de la prochaine exposition.**

**Cimaises réemployées menuisées**

L’EPMO possède un parc de modules de cimaises ossature bois avec parements, déplaçables au transpalette, avec plinthe amovible (L120 x H350 x P40cm). Il est à noter que ces modules reposent directement sur le sol existant et non pas sur une semelle. Le raccord entre ces éléments et les cimaises adjacentes construites devra être parfaitement plan et invisible.

Fourniture et pose d’éléments complémentaire aux modules de cimaises existants : le Titulaire doit prévoir la fourniture et pose de tous les éléments manquants au parc existant de type parements, échelles, têtes de cloisons, linteaux, joues, pièces d’assemblage, renforts… Une certaine souplesse est demandée au Titulaire vis-à-vis des inévitables ajustements qui découle du réemploi.

Les cimaises fournies seront en MDF M1 19 mm (sauf mention contraire) H 350 cm d’un seul tenant avec feuillure pour raccord aux panneaux adjacents afin de pouvoir accueillir des bandes calicot et enduit. Les têtes de cloisons fournies seront en MDF M1 19 mm H 350 cm d’un seul tenant avec feuillure pour raccord aux panneaux adjacents afin de pouvoir accueillir des bandes calicot et enduit. Les ossatures intérieures (échelles, joues et pièces d’assemblage, renforts…) seront en MDF M3.

Les assemblages se feront par vis (colle interdite) pour faciliter la dépose soignée et la récupération de ces éléments pour les expositions suivantes.

**Cimaises réemployées acier**

L’EPMO possède un parc de cimaises modulables en ossature acier sans parements. Ces modules s’assemblent à partir d’une typologie de pièces de connexion permettant également d’assurer la fixation des parements aux structures. Une notice de montage sera fournie au Titulaire ainsi qu’un accompagnement au montage par le régisseur technique des expositions.

**Au regard de la scénographie précédente, nous pouvons garantir qu’une partie des ossatures acier sera déjà configurée pour former des cimaises d’une hauteur de 300 cm et d’une épaisseur de 50 cm hors tout, l’autre partie devra être partiellement modifiée et ajustée.**

Le raccord entre ces éléments et les cimaises adjacentes construites devra être parfaitement plan et invisible.

Une notice d’assemblage comportant toutes les informations nécessaire est fournie en annexe du cahier de plan.

**Parements et têtes de cimaises**

Les parements fournis seront en MDF M1 19 mm (sauf mention contraire) H 315 cm ou 345 cm (à recouper) d’un seul tenant avec feuillure pour raccord aux panneaux adjacents afin de pouvoir accueillir des bandes calicot et enduit.

**Issus des exposition précédentes, l'EPMO s'engage à fournir un linéaire de 91 mètres linéaires de parement H315cm et 26 mètres linéaire de parement H345cm (à recouper pour une parfaite intégration).**

Les têtes de cloisons fournies seront en MDF M1 19 mm H 315 cm et H350cm d’un seul tenant avec feuillure pour raccord aux panneaux adjacents afin de pouvoir accueillir des bandes calicot et enduit.

**Issus des exposition précédentes, l'EPMO s'engage à fournir 3 têtes de cimaises H315cm (en galerie Amont) et Ep50cm ainsi que 8 têtes de cimaises H350cm et Ep40cm (en galerie Aval).**

**Matériaux**

Lorsque l’entrepreneur recourt à des matériaux neufs, ceux-ci présenteront la plus faible empreinte carbone possible (lieux d’origine de fabrication pris en compte, composition, absence (ou taux minimal) de polluants, COV, HAV…) et disposeront de labels écologiques reconnus.

Le candidat indiquera dans son mémoire technique la façon dont il optimise au maximum l’emploi de la matière, notamment lors des découpes.

**Cimaises et mobiliers construits**

Il est demandé à l’entrepreneur que les cimaises droites double faces (cf. DPGF et carnet de plans Lot 1) soient conçues et assemblées « extrêmement proprement » dans le respect des principes d’assemblages réversibles préconisés par l’entreprise de manière à pouvoir être aisément démontées et remontées ultérieurement, à minima deux fois de suite, en vue d’une réutilisation.

L’entrepreneur devra remettre à la Maîtrise d’ouvrage les dossiers d’ouvrages exécutés, plans, notices et toutes les informations nécessaires lui permettant d’assurer par ses propres moyens, ou par un prestataire de son choix, le remontage et le démontage ultérieurs des cimaises.

Toutes les vitrines seront conservées à l’issue de l’exposition en vue d’une réutilisation et doivent donc être démontées proprement et protégées (film sur verres et cloches PMMA). Par ailleurs certaines vitrines et mobiliers préexistants seront récupérés pour le montage de ces expositions.

**Dépose**

Afin d’éviter la mise en benne des éléments scénographiques, constructions et matériaux non réutilisés in situ, l’EPMO souhaite en favoriser la récupération et le réemploi. **L’entreprise est ainsi invitée à formuler des propositions en ce sens dans son offre.**

Les éléments non réutilisés par l’EPMO ni récupérés devront être bennés sur site (location de la benne à la charge du Titulaire).

Les éléments non bennés devront être démontés proprement, protégés et, pour certains, acheminés en réserve de mobiliers sous la supervision du Régisseur technique.

Les parements seront tous déposés proprement pour être conservés au musée.

#### Qualité et mise en œuvre des matériaux

L’ensemble des matériaux utilisés par le prestataire devra être conforme à la réglementation en vigueur concernant la Sécurité incendie. Les procès-verbaux des matériaux devront être fournis par le prestataire.

L’EPMO étant engagé dans une démarche de développement durable pour la réalisation de ses expositions, les matériaux et techniques proposés dans ce marché devront être respectueux de l'environnement. Les matériaux utilisés devront être certifiés écolabel européens ou équivalent à minima. Les peintures et vernis sont exclusivement à l’eau. Les peintures acryliques utilisées devront posséder un éco label européen ou équivalent à minima. Les bois entrant dans la composition des ouvrages doivent être labellisés PEFC ou FSC. Les certificats de ces différents matériaux devront être fournis au Maître d’ouvrage.

Les matériaux sont toujours mis en œuvre suivant les règles de l’Art.

L’entrepreneur a toujours la possibilité de proposer au Maître d’œuvre des matériaux différents mais d’aspect, de dimensions et de qualité au moins équivalents à ceux énoncés dans le présent CCTP. Dans le cas d’une préconisation d'utilisation de matériaux recyclés, l’entrepreneur devra apporter au Maître d’ouvrage toutes les garanties de solidité et de fiabilité desdits matériaux.

Dans ce cas, la liste des matériaux doit être jointe à l’appui de la proposition de l’entreprise, accompagnée de toutes les documentations nécessaires. Le Maître d’œuvre sera toutefois toujours en droit d’exiger les matériaux cités au CCTP.

### Préparation du chantier

#### Transport et livraison

Les prestations comportent le transport des éléments de construction et leur manutention jusqu’au lieu d’exécution : galerie Aval, et galerie Amont du musée d’Orsay. L’accès aux galeries d’expositions se fait par la rue intérieure, circuit de livraison depuis le parking vers les galeries d’exposition.

Les arrivées et les départs de matériel au musée d’Orsay s’effectuent par l’accès parking avec un double-sas de sécurité et contrôle par visiophone :

* Dimension maximum des camions : 50m3 ; H. 4m ; L. 10m ; aucun semi-remorque n’est autorisé à entrer dans le parking du musée d’Orsay ;
* Celui-ci dispose d’un quai de déchargement : H. 3,50m ; L. 36,40m ; Pr. 4,72m.

Les livraisons, bennages et enlèvements sont à prévoir de préférence hors ouverture public :

* le lundi, jour de fermeture hebdomadaire,
* avant 9h ou après 18h (hors jeudi soir car ouverture en nocturne du musée).

L’emprise du chantier devra être cantonnée exclusivement aux galeries concernées par les expositions, aux locaux affectés aux installations de chantier, ainsi qu’aux cheminements nécessaires à l’accessibilité de ces espaces.

Les entreprises devront être autonomes, du déchargement à la mise en œuvre sur site. Elles devront prévoir les véhicules à hayon, chariots à palettes et chariots divers permettant d’assurer cette autonomie.

Afin de faciliter les transports et les manutentions à l’intérieur de l’établissement, les matériaux et matériels devront être palettisés au maximum. L’organisation des déchargements devra être optimisée afin que les véhicules de livraison ne restent pas stationnés sur les aires de livraison.

Les matériaux et ouvrages seront stockés exclusivement dans la galerie d’exposition, aucun stockage intérieur n’étant possible ailleurs sur site. Ils seront distribués dans la galerie au fur et à mesure de l'avancement.

Le Titulaire du présent marché doit prévoir :

* tous les conditionnements liés aux approvisionnements ;
* la sortie du bâtiment et l'enlèvement de tous les emballages et autres aux décharges publiques (aucun emballage ne doit être brûlé ou jeté sur le site).
  + - * 1. **Utilisation du monte-charge**

Le monte-charge n°9 (Montherlant) situé au 2ème sous-sol proche du quai de déchargement donne accès directement aux salles d’exposition du RDC, est à prioriser pour les livraisons de matériel.

Dimensions : H. 3,50m ; L. 2,2m ; Pr. 2,95m ; Diag. 3,51m ; Ouverture porte. 1,85m ; Charge admissible : 4T.

**Accès**

L’accès de toute personne intervenant sur le chantier, depuis la phase de conception jusqu'au démontage de l’exposition temporaire, est soumis à une autorisation d’accès. La liste des personnels habilités est tenue et mise à jour à chaque exposition. Pour le personnel relevant des entreprises extérieures, le Titulaire doit adresser une demande à la Direction des Expositions (DDEX) (Jonathan Deledicq) du musée d’Orsay.

Pour être valide, cette demande doit être formulée **au plus tard 48 heures** avant la date d’intervention prévue, avec les indications suivantes :

* Entrée du musée utilisée pour l’accès au site ;
* Nom de la société, liste, identité et fonction des personnels ;
* Date et durée de l’intervention ;
* Zone de travail ou locaux concernés par le chantier.

Pour la remise des badges d’accès, une pièce d’identité sera exigée. En cas de non-présentation d’une pièce d’identité, l’accès au site sera refusé. Le port du badge est obligatoire dans l’enceinte du bâtiment.

Pour l’accès des véhicules à l’aire de livraison du musée, la demande devra être complétée par le nom du chauffeur et l’immatriculation du véhicule.

**Les véhicules équipés GPL ne sont pas autorisés à rentrer dans l’aire de livraison du musée.**

**L’accès au musée sera refusé à toute personne dont l’autorisation n’aura pas été demandée au préalable.**

Le titulaire informera, via la DDEX, le Chef de Département de l’Accueil, de la Sécurité et de la Sûreté, son adjoint ou le Poste Centrale de Sécurité le cas échéant, en cas de dépassement des horaires définis pour l'intervention ou toute autre modification par rapport au plan initial.

#### Protection des sols existants

Avant le démarrage du chantier et après l’état des lieux complet des espaces, le Titulaire aura à sa charge, la fourniture, la mise en œuvre et l’évacuation en fin de chantier, d’une protection du revêtement de sol existant sur la totalité des espaces. Cette protection sera constituée d’un polyane épais scotché sur toute sa périphérie et accessoirement la mise en place de panneaux d’isorel de 5 mm d’épaisseur dans les zones de circulations desservant l’ensemble du chantier mais ne gênant pas la mise en œuvre des éléments d’exposition.

#### Tracés d’implantation, traits de niveau

L’entrepreneur a à sa charge et sous sa seule responsabilité les tracés d’implantation des ouvrages d’après les plans et les instructions du Maître d’œuvre. Toutes divergences qui pourraient apparaître au cours de ces tracés doivent être signalées immédiatement au Maître d’œuvre. Le trait de niveau est tracé sur les murs, poteaux, cloisons et enduits réalisés par l’entreprise qui en assume la responsabilité. Si pour une raison quelconque ce trait venait à être effacé prématurément, l’entrepreneur aurait à le tracer à nouveau à ses frais, autant de fois qu’il serait nécessaire, sur simple demande du Maître d’œuvre. L’entrepreneur serait tenu responsable de toutes conséquences découlant de tracés défectueux.

### Installation, stabilité et percements des ouvrages

Tous les systèmes de fixation nécessaires à la bonne tenue des ouvrages sont à la charge du Titulaire ; ils seront toujours soumis à l’approbation du Maître d’œuvre avant l’exécution.

Les structures de cimaises autoportantes ne seront pas vissées au sol mais collées avec scotch double-face sur scotch non-migrant, et lestées.

Le Titulaire devra prévoir dans sa prestation toutes sujétions (élingues…), afin de rendre stables les cloisons si cela s’avère nécessaire. Tous les raidisseurs nécessaires à une bonne tenue seront prévus.

Le Titulaire devra maintenir l’ensemble des accès aux dispositifs de sécurité et de surveillance. Aussi, lorsque le doublage ou la cimaise passe devant un équipement, elle devra concevoir les accès et trappes permettant un accès aisé et discret aux installations à maintenir. Les percements nécessaires aux divers passages de câble relatifs aux alimentations électriques sont à la charge du Titulaire ainsi que les ouvertures diverses d’accès type trappes d’accès.

Le Titulaire devra également dans le cadre de sa prestation réaliser tout aménagement demandé par le Bureau de Contrôle afin de garantir le respect des ouvrages aux normes de sécurité.

Le Titulaire reconnaît parfaitement connaître le type de contrainte et d'utilisation finale de ses fabrications.

Rappel : pour l’établissement de son projet d’exécution, ainsi que pour ses notes de calcul, le Titulaire prendra en compte les données suivantes :

* Aucune fixation mécanique n’est possible au sol de l’ensemble des salles ;
* Possibilité de lestage ;
* Contraintes au basculement des ouvrages : poussée de 150 kg exercée à une hauteur de 1m50, quelles que soient les œuvres accrochées sur ceux-ci ;
* Charge admissible au sol : 500 Kg/m².

### Travaux de menuiserie

Tous les parements seront en MDF M1 de 19 mm d’épaisseur au minimum, sauf indication contraire. Les parements devront être parfaitement lisses, ils seront enduits avant mise en peinture. Toutes les jonctions d’angle entre parements se feront à coupe d’onglet, afin de garantir une finition parfaite. Les arêtes doivent être vives. Une attention particulière sera portée à la jonction entre cloisons courbes et murs droits le cas échéant afin de faire disparaître au maximum l’union.

Les entailles pour quincaillerie auront la profondeur voulue, ne réduiront pas la résistance des bois et ne devront pas engendrer de déformation des ouvrages.

Tous les parements destinés à être peints seront rigoureusement poncés, afin de faire disparaître toutes traces de corroyage. Tous les trous de vis, les joints entre panneaux ou autres devront être parfaitement rebouchés en attente de peinture.

Les différents panneaux doivent être parfaitement jointifs, afin de faciliter la mise en peinture de l’ensemble. Un parfait traitement des surfaces, des chants, des assemblages et des raccords entre éléments, sera demandé. Des calicots seront posés aux jonctions des parois construites pour éviter les fissures.

L’assemblage entre panneaux ne permettra aucun désaffleure, décalage ou joint ouvert et assurer une finition parfaite. Toutes les mises en jeu nécessaires seront à effectuer avant la mise en peinture.

**IMPORTANT : Toutes les cimaises droites seront construites avec un système démontable pour récupération (sans clou, ni colle). Elles seront composées de parements extérieurs en MDF 19mm M1, montants de type "échelle" et semelles en MDF 30 mm double-facées au sol avec scotch non-migrant.**

**Afin de récupérer les éléments, toutes les fixations seront faites avec vis à bois sans colle ni clou. Les joints entre panneaux seront traités avec feuillure pour recevoir des bandes calicots et enduit.**

### Quincaillerie

Les articles de quincaillerie seront mis en place avec le plus grand soin, les entailles nécessaires à leur pose auront la profondeur voulue pour ne pas altérer la force des profilés des supports et des bois, elles auront les dimensions précises de la ferrure en largeur et en longueur. Elles seront exécutées de telle sorte que les pièces affleurent exactement les profilés de support et les bois. Une finition parfaite de ces entailles sera particulièrement exigée.

Les vis seront toujours adaptées à l’importance de l’ouvrage qu’elles doivent fixer et présenteront une finition adaptée à l’ouvrage. Elles ne devront pas engendrer d’éclatement des bois. L’ensemble des visseries visibles sera en acier cadmié de la couleur demandée par le Maître d’œuvre, avec tête fraisée et empreinte 6 pans creux ou Tork.

Les ouvrages qui ne seront pas jugés recevables tant pour la fourniture que pour la pose seront immédiatement déposés et remplacés. Si les entailles faites dans les bois nécessitent des modifications, ou même le cas échéant, entraînent le remplacement pur et simple des menuiseries, le Titulaire en supportera seul les responsabilités, charges, retards et frais en découlant.

### Vitrines

Les supports de vitrines seront fabriqués en MDF (M1 pour parements / M3 pour structure) de 19 mm d’épaisseur, sauf indication contraire. Les vitrages seront en PMMA collés ep. 8mm.

Les vitrines seront protégées durant toute la phase du chantier et nettoyées (intérieur et extérieur) par le Titulaire avant l’accrochage. **Aucun matériel ne devra être posé sur ces vitrines durant le chantier.** Il est rappelé que le Titulaire effectuera avant réception des prestations, un nettoyage de l’ensemble des vitrages et cloches.

Afin d’éviter tout problème au moment de la pose des vitrines lors de l’accrochage des œuvres, un test devra être réalisé, pour les réceptions de chantier, afin de s’assurer que les vitrines ferment correctement.

**De plus, le Titulaire sera sollicité pour assurer la fermeture des vitrines les plus imposantes pendant les périodes d’accrochage de l’exposition et l’ouverture de ces dites vitrines lors des périodes de dépose. Ces interventions doivent être incluses dans l’offre tarifaire du Titulaire.**

Lorsqu’il n’interviendra pas directement, le Titulaire mettra à disposition du musée d’Orsay la visserie nécessaire à la fermeture de ces vitrines.

Les vitrines sont des mobiliers de présentation et protection des œuvres. Elles sont déclinées en plusieurs typologies : les vitrines murales et les vitrines tables.

Les faces intérieures des vitrines et les étagères visibles sont peintes. La peinture devra respecter les normes nécessaires à la bonne conservation des œuvres. La mise en œuvre devra être réalisée le plus en amont possible afin de maximiser la phase de séchage où sont libérés la plus grande partie des composés volatils. Cela sera tout particulièrement le cas des peintures réalisées à l’intérieur des vitrines.

Toutes les vitrines doivent être parfaitement stables.

Les vitrines sont de dimensions différentes : se référer aux plans, coupes et élévations.

**Toutes les vitrines seront construites dans une démarche de récupération et de réemploi**

**Hygrométrie :**

* Tous les raccords d’angle, ou raccord entre deux matériaux, devront être, absolument étanches. Dans le cas où des défauts d’étanchéité seraient constatés, le Titulaire assurera à ses frais la reprise des ouvrages et les compléments d’installation qui s’avéreront nécessaires pour atteindre une étanchéité correcte.
* Les joints, collage, fixation et finitions des vitrines doivent faire l’objet d’une attention particulière afin d’optimiser l’étanchéité des vitrines.

### Habillage et calfeutrement

Le Titulaire devra exécuter tous les habillages et calfeutrements entre ses ouvrages (meubles, agencements, blocs-portes, bâtis, poteaux etc.) et les ouvrages adjacents (murs, cloisons, plafonds, faux plafonds, menuiserie, agencement etc.). Aucun autre lot n’aura à intervenir.

### Insertion des dispositifs d’éclairage

Lors des études d’exécution, la fourniture, la pose et l’intégration des dispositifs d’éclairage feront l’objet d’une réunion de travail spécifique entre les Titulaires des différents lots concernés. Les réservations, trous et percements réalisés dans les éléments menuisés de toute nature et nécessaires aux cheminements des câbles électriques sont à la charge du lot Agencement le cas échéant.

### Peinture

**Il faudra prévoir une couche d’impression pour l’ensemble des cimaises existantes et si besoin compléter par un ratissage général afin de faire disparaître les fantômes éventuels mais aussi les cloques et autres défauts.**

**À titre indicatif, une couche d’impression et deux couches de peinture de finition sont prévues** ; l’uniformité des surfaces peintes devra être parfaite.

**Par ailleurs, il est expressément demandé un nettoyage/dépoussiérage des surfaces enduites avant la mise en peinture afin de garantir une bonne adhérence et un bon séchage des peintures dans la perspective de la pose de la signalétique.**

Aussi, pour éviter l’apparition de traces sur les murs d’une exposition à l’autre, les silicones grasses sont à proscrire.

Le Titulaire devra prévoir le nombre de couches nécessaire à l’objectif (selon appréciation du Maître d’œuvre et du Maître d’ouvrage) selon le pouvoir couvrant de la peinture, la qualité du support et la qualité de la pose. Les parties basses devront être particulièrement soignées.

Une attention particulière sera portée à la finition des mobiliers (socles, bancs) avec enduit lisse. Le Titulaire veillera à respecter un jeu nécessaire à la bonne mise en place des éléments rapportés.

Il est demandé au Titulaire :

* d’être présent jusqu’à la fin du chantier de construction ;
* de prévoir la mise à disposition ponctuelle d’un ou deux peintres dans la semaine précédant les inaugurations pour les retouches ;
* de laisser cinq litres de peinture de chaque couleur utilisée pour retouches internes éventuelles en cours d’exploitation.

#### Type de peinture

* Murs / Cimaises : Peinture acrylique haut de gamme, **finition mate**, peintures de classe 1 (lessivables) type Hydrotex (ECOLABEL) ou équivalent.
* Bancs / Mobiliers : Peinture laque acrylique haute résistance, **finition velours.**

#### Préparation

Il est attendu du Titulaire qu’il exécute les inévitables reprises ponctuelles d’enduits et ponçages supplémentaires sur les surfaces livrées prêtes à peindre.

#### Finition

La finition des peintures devra être parfaite. Le Titulaire est responsable de la qualité de son travail. Les décollements, fissures, cloquages, etc. qui se produiraient seraient à sa charge.

#### Préparation pour la signalétique

Un soin particulier sera apporté à la finition des surfaces où des contenus de signalétique seront appliqués (aquapaper notamment). Il sera nécessaire d’appliquer une couche d’apprêt et une couche de peinture.

NOTA : afin que la pose des adhésifs découpés sur les surfaces peintes se fasse sans dégradation, il sera procédé à un dépoussiérage fin entre chaque couche de peinture et plus particulièrement après réalisation des enduits de rebouchage.

#### Retouches

Les inévitables retouches de peinture sont à la charge du Titulaire.

#### Émissions chimiques

Les travaux de peinture seront réalisés dans un planning compatible avec le planning d’installation des œuvres, prenant en compte les temps de séchage et d’évaporation des éventuels solvants. Les émissions chimiques devront être limitées et le temps de séchage d'au minimum 48 h avant l’arrivée des œuvres, 72h dans la mesure du possible.

## Description des travaux par typologie

**Il est rappelé à l’entreprise qu’un plan d’exécution devra être validé avant toute mise en fabrication.**

### **CLOISONNEMENT**

Généralités

Le titulaire aura à sa charge la responsabilité de vérifier les dimensions et quantités d’éléments réutilisés ainsi que leur état.

Les dimensions précises des ensembles de cloisons sont détaillées dans le cahier de plans.

Sauf mentions contraires, les parements droits à fournir sont constitués de MDF 19mm M1 et les parements courbes de MDF 12mm M1.

La finition et la mise en peinture sont à chiffrer au poste 3.2.4 Peinture.

Afin d’éviter les traces de peinture sur le sol, le Titulaire devra prévoir des cimaises avec un joint creux en pied de cimaise (H 19 x 19 mm). Ce joint creux devra être peint en atelier et protégé lors de l’installation.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des cimaises de l’exposition *Renoir dessinateur* :**

* + - 1. **ENS 1**

Fourniture et pose d’une cimaise simple face (échelles + parements)

Pas de finitions demandées sur la surface, la cimaise sera support de graphisme.

H300cm x L678 x P30cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 2**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 4 modules acier (H300x75x50cm)

- l’intégration d'une tête de cimaise

- l’intégration de parements existants H315cm (env 12ml)

- la construction d'échelles pour la partie sans module incluant une ouverture type fenêtre (130x160cm)

- la construction d'une tête de cimaise

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 3**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 10 modules acier (H300x75x50cm)

- l’intégration d'une tête de cimaise

- l’intégration de parements existants H315cm (env 15,6ml)

- la construction d'un parement courbe

- la construction d'une tête de cimaise

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 4**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- la construction de cimaises droites double faces (intégrant 11 échelles réutilisées) (H315, P28cm)

- la construction de 4 parements courbes

- la construction de 4 linteaux (H50cm, P28cm)

- la réduction de la largeur d'une porte technique de 10cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 5**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 4 modules acier (H300x75x50cm)

- l’intégration de parements existants H315cm (env 6,2ml)

- la construction de 2 têtes de cimaises

Quantité : 2 Unités

* + - 1. **ENS 6**

Fourniture et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- la construction de cimaises droites doubles faces (H315, P28cm)

- la construction de cimaises droites simple face (H315cm)

- la construction de 4 parements courbes

- la construction de 4 linteaux (H50cm, P28cm)

- le déplacement d'une porte technique

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 7**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 21 modules acier (H300x75x50cm)

- l’intégration de parements existants H315cm (env 48ml)

- la construction d'échelles pour les parties sans module incluant deux ouvertures type fenêtres (130x160cm) et une niche pour vitrine

- la construction d'un parement courbe

- la construction de 3 têtes de cimaise

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 8**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 3 modules acier (H300x75x50cm)

- l’intégration de parements existants H315cm (env 5ml)

- la construction des deux têtes de cimaises

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 9**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 11 modules acier (H300x75x50cm)

- l’intégration d'une tête de cimaise

- l’intégration de parements existants à recouper en hauteur de 30cm (env 14ml)

- la construction d'échelles pour les parties sans module

- la construction de 2 parements courbes

Quantité : 1 Unité

**Est listé ci-dessous l’ensemble des cimaises de l’exposition *Renoir et l’amour* :**

* + - 1. **ENS 1**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 7 modules bois avec parements intégrés (H350x120x40cm)

- l’intégration de 2 têtes de cimaises existantes

- la construction de 2 parements courbes

- la construction de compléments de cimaise doubles faces (H350, P40cm)

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 2**

Fourniture et pose d’un parement menuisé MDF 19mm M1 avec structure invisible venant reboucher une niche existante.

H210 x L120cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 3**

Fourniture et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- la construction d’un doublage et planche de finition autour d’un poteau (3 côtés)

- la construction d'une cimaise simple face H350cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 4**

Fourniture et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- la construction d’un doublage autour d’un poteau (3 côtés)

- la construction d'une cimaise simple face H350cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 5**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 10 modules bois avec parements intégrés (H350x120x40cm)

- l’intégration de 2 têtes de cimaises existantes

- l’intégration des parements avec angles simple face (linéaires existants)

- la construction d'un parement courbe  
- la construction de compléments de cimaise H350cm

- la construction d'un doublage de porte de la hauteur maximum possible afin de cacher les deux battants latéraux

- l’ajout d’une trappe dans le doublage. La trappe doit être sur charnière invisible avec une ouverture via un trou dans la façade (cf dimensions dans le cahier de plans)

- l’ajout d'une tête de cimaise.

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 6**

Pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- L’intégration 2 modules bois avec parements intégrés  
- L’intégration 2 têtes de cimaises existantes (à recouper légèrement)

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 7**

Fourniture et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- la construction d’un doublage et finition de poteau H350cm

- la construction d'une cimaise simple face H350cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 8**

Fourniture et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- la construction d’un doublage autour d’un poteau (3 cotés)

- la construction d'une cimaise courbe simple face H350cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 9**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 8 modules bois avec parements intégrés (H350x120x40cm)

- l’intégration d’une tête de cimaise existante

- l’intégration des parements avec angles simple face (linéaires existants)  
- la construction d'un parement courbe  
- la construction de compléments de cimaise H350cm

- l’ajout d'une joue de fermeture d'un module MDF 19mm M1

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 10**

Fourniture et pose d’une cimaise courbe simple face H300cm en MDF 12mm M1. Prévoir finitions propres aux extrémités car visibles.

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 11**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- la construction d'une cimaise courbe simple face H350cm

- le déplacement de parement et échelles existants par rapport au positionnement de l’exposition précédente.

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 12**

Fourniture partielle et pose d’un ensemble de cloisons composé de :

- l’intégration de 3 modules bois avec parements intégrés (H350x120x40cm)

- l’intégration de 2 têtes de cimaises existantes

- la construction d’une cimaise simple face de la hauteur maximum possible pour rejoindre le linteau pérenne.

- l’ajout d’une porte technique sur charnières invisible aux dimensions indiquées dans le cahier de plan.

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **ENS 13**

Fourniture et pose d’une cimaise simple face H350cm. Intégrant un parement courbe MDF 12mm M1.

Quantité : 1 Unité

### **MENUISERIE / DIVERS**

Généralités

La finition et la mise en peinture VELOURS sont à chiffrer dans le prix de chaque ouvrage.

Les coupes d’onglet à 45° sont à prévoir au niveau des angles.

Prévoir une parfaite adaptation entre l’existant et les nouvelles constructions.

Les cotes des éléments existants doivent être vérifiées.

Les éléments sont installés et ajustés sur site sans assemblage apparent. Toutes vis et points de fixation devront être invisibles.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des menuiseries de l’exposition *Renoir dessinateur* :**

* + - 1. **T-1**

Fourniture, pose et mise en peinture d’une tablette menuisée servant de support de vitrines et intégrant des prisonniers pour fixation de capots (existants + à fabriquer).

La tablette est constituée de MDF M3 19mm. Elle est renforcée et maintenue par l’arrière à la cimaise grâce à une équerre de maintien en métal. La longueur de l’équerre et d’éventuelles adaptations peuvent être proposées par le Titulaire pour favoriser la solidité.

Présence d’un joint creux de 3x3mm entre les cimaises arrières et la tablette construite.

Un porte-à-faux de 200cm permet la visibilité de l’ouvrage à l’arrière, prévoir une finition propre dans cette zone ainsi qu’un renfort important. Aucun pied de maintien n’est souhaité.

Ajout de 5 prisonniers constitués d’une planche de MDF 19mm M1 aux dimensions indiquées dans le cahier de plan. Fixation par vissage en surface.

Prévoir une parfaite adaptation des prisonniers et des capots.

H10cm, L773 + 447,5 x P55cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **T-2**

Fourniture, pose et mise en peinture d’une tablette menuisée servant de support de vitrines et intégrant des prisonniers pour fixation de 2 capots existants.

La tablette est constituée de MDF M3 19mm. Elle est renforcée et maintenue par l’arrière à la cimaise grâce à une équerre de maintien en métal. La longueur de l’équerre et d’éventuelles adaptations peuvent être proposées par le Titulaire pour favoriser la solidité.

Présence d’un joint creux de 3x3mm entre les cimaises arrières et la tablette construite.

Ajout de 2 prisonniers constitués d’une planche de MDF 19mm M1 aux dimensions indiquées dans le cahier de plan. Fixation par vissage en surface.

Prévoir une parfaite adaptation des prisonniers et des capots.

H10cm, L499, P55 cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **T-3**

Fourniture, pose et mise en peinture d’une tablette menuisée servant de support de vitrines et intégrant des prisonniers pour fixation d’un capot existant.

La tablette est constituée de MDF M3 19mm. Elle est renforcée et maintenue par l’arrière à la cimaise grâce à une équerre de maintien en métal. La longueur de l’équerre et d’éventuelles adaptations peuvent être proposées par le Titulaire pour favoriser la solidité.

Présence d’un joint creux de 3x3mm entre les cimaises arrières et la tablette construite.

Ajout d’un prisonnier en MDF 19mm M1 aux dimensions indiquées dans le cahier de plan. Fixation par vissage en surface.

Prévoir une parfaite adaptation du prisonnier et du capot.

H10cm, L93, P55 cm

Quantité : 1 Unité

* + - 1. **Placage bois décoratif**

Fourniture et pose d’un placage décoratif sur les 4 tranches au niveau des ouvertures (“fenêtre”) de cimaise.

Le placage reproduira un effet bois type *Hubler, Décospan* ou équivalent.

Pose par colle. L’épaisseur du placage doit être invisible, intégrée dans les tranches des cimaises.

H120 et 150, L50cm

Quantité : 8 m2

**Est listé ci-dessous l’ensemble des menuiseries de l’exposition *Renoir et l’amour* :**

* + - 1. **P-1**

Fourniture, pose et mise en peinture d’un podium en MDF 19 M3 et 12mm pour les parties courbes.

Prévoir coupes d’onglet à 45° lorsque possible aux jonctions et retrait de 19mm en partie basse.

Présence d’un joint creux de 5x5mm entre le podium et les cimaises adjacentes.

Possibilité de fixer l’ouvrage au mur et de le double-facer au sol.

H10, L555, P de 45 à 280cm

Quantité : 12 m2

* + - 1. **M-1**

Fourniture, pose et mise en peinture d’une assise droite intégrant un support graphique.

- L’assise est en MDF 19mm M3 lestée par l’intérieur. Présence d’un retrait de 20mm en partie basse et d’un joint creux de 5x5mm aux 4 côtés sous la planche d’assise.

- Le support graphique est composé d’un L menuisé en MDF 19mm M3 rigidifié par un tube en métal section 30mm fixé à l’arrière de l’assise pour éviter le basculement.

La partie supérieure du support graphique inclut un bac avec joint creux 3mm au pourtour pour le positionnement d’un panneau imprimé. La planche 19mm pour l’impression doit être fournie par le titulaire du lot 1et livrée peinte au titulaire du lot 3.

**L’ensemble doit être assemblé de manière simple et résister à tous basculement.**

**Les deux parties de l’ouvrage doivent être prévues démontables pour une future réutilisation de l’assise de manière indépendante.**

H90, L200, P95cm

Quantité : 1 unité

* + - 1. **M-2**

Fourniture, pose et mise en peinture d’une assise courbe intégrant un support graphique.

- L’assise est en MDF 19mm et 8mm M3 lestée par l’intérieur. Présence d’un retrait de 20mm en partie basse et d’un joint creux de 5x5mm aux 4 côtés sous la planche d’assise.

- Le support graphique est composé d’un L menuisé en MDF 19mm et 8mm M3 rigidifié par un tube en métal section 40mm fixé à l’arrière de l’assise pour éviter le basculement.

La partie supérieure du support graphique inclut un bac avec joint creux 3mm au pourtour pour le positionnement d’un panneau imprimé. La planche 19mm pour l’impression doit être fournie par le titulaire du lot 1 et livrée peinte au titulaire du lot 3.

**L’ensemble doit être assemblé de manière simple et résister à tous basculement.**

**Les deux parties de l’ouvrage doivent être prévues démontables pour une future réutilisation de l’assise de manière indépendante.**

H90, L300, P95 cm

Quantité : 2 unités

* + - 1. **Mise en place des mobiliers réutilisés**

Acheminement et positionnement soignés des vitrines, assises issues de la réutilisation. Ces éléments seront fournis par l’EPMO au moment du montage. La quantité des éléments concernés par ce poste est visible dans le cahier de plan.

Quantité : 1 ensemble

### **VITRINES**

Généralités

La finition et la mise en peinture VELOURS sont à chiffrer dans le prix de chaque ouvrage.

Les cotes des capots existants doivent être vérifiées.

Sauf mention contraire, les capots sont en PMMA épaisseur 8mm avec des faces collées par UV.

Aucune trace de colle ne devra être visible.

Prévoir une parfaite adaptation entre les prisonniers fabriqués au poste T-1 et les capots des postes ci-dessous.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des vitrines de l’exposition *Renoir dessinateur* :**

* + - 1. **V-1**

Fourniture et pose d’un capot en PMMA 5 faces ep. 8mm.

Le capot devra être pré-percé pour une sécurisation par vis latérales.

H27, L110, P50cm

Quantité : 1 unité

* + - 1. **V-2**

Fourniture et pose d’un capot en PMMA 5 faces ep. 8mm.

Le capot devra être pré-percé pour une sécurisation par vis latérales.

H27, L130, P45cm

Quantité : 1 unité

* + - 1. **V-3**

Fourniture et pose d’un capot en PMMA 5 faces ep. 8mm.

Le capot devra être pré-percé pour une sécurisation par vis latérales.

H27, L130, P45cm

Quantité : 1 unité

* + - 1. **V-4**

Fourniture, pose et mise en peinture d’une vitrine capot murale constituée de :

- une planche de MDF 19mm M1 fixée au mur et peinte

- un capot en PMMA 5 faces ep. 8mm pré-percé pour une fixation par vis au prisonnier en partie haute et partie basse (non visible)

H115, L200, P15cm

Quantité : 1 unité

* + - 1. **Mise en place des vitrines existantes**

Acheminement et positionnement soignés des verres, capots et vitrines complètes issus de la réutilisation. Ces éléments seront fournis par l’EPMO au moment du montage. La quantité des éléments concernés par ce poste est visible dans le cahier de plan.

Quantité : 1 ensemble

**L’exposition *Renoir et l’amour* ne comporte pas de vitrine*.***

### **PEINTURE**

Généralités

Se référer à l’article 3.1.10 pour les généralités du poste Peinture.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des besoins en peinture de l’exposition *Renoir dessinateur* :**

* + - 1. **Préparation et mise en peinture des murs périphériques (H375cm)**

Rebouchage par enduit, ponçage et mise en peinture de l’ensemble des murs périphérique. La totalité est à peindre avec une peinture acrylique haut de gamme finition MAT de type Hydrotex (ECOLABEL) ou équivalent et doit permettre l’adhérence de textes de signalétique.

Hauteur sous plafond : environ 375 cm (386 au maximum)

Quantité : 535 m2

* + - 1. **Remise en état et en peinture des parements réutilisés (H315cm)**

Rebouchage par enduit, jointure des panneaux par bande et enduit, ponçage et mise en peinture de l’ensemble des parements de cimaises issus de la réutilisation. La totalité est à peindre avec une peinture acrylique haut de gamme finition MAT de type Hydrotex (ECOLABEL) ou équivalent et doit permettre l’adhérence de textes de signalétique.

Hauteur des cimaises : 315cm

Quantité : 330 m2

* + - 1. **Préparation et mise en peinture des parement neufs (H315cm)**

Préparation, jointure des panneaux par bande et enduit, ponçage et mise en peinture de l’ensemble des parements neufs. La totalité est à peindre avec une peinture acrylique haut de gamme finition MAT de type Hydrotex (ECOLABEL) ou équivalent et doit permettre l’adhérence de textes de signalétique.

Hauteur des cimaises : 315 cm au maximum

Quantité : environ 134 m2

**Est listé ci-dessous l’ensemble des besoins en peinture de l’exposition *Renoir et l’amour* :**

* + - 1. **Préparation et mise en peinture des murs périphériques (H375cm)**

Rebouchage par enduit, ponçage et mise en peinture de l’ensemble des murs périphérique. La totalité est à peindre avec une peinture acrylique haut de gamme finition MAT de type Hydrotex (ECOLABEL) ou équivalent et doit permettre l’adhérence de textes de signalétique.

Hauteur sous plafond : environ 375cm

Quantité : 495 m2

* + - 1. **Remise en état et en peinture des modules réutilisés (H350cm)**

Rebouchage par enduit, jointure des modules par bande et enduit, ponçage et mise en peinture de l’ensemble des modules de cimaises issus de la réutilisation. La totalité est à peindre avec une peinture acrylique haut de gamme finition MAT de type Hydrotex (ECOLABEL) ou équivalent et doit permettre l’adhérence de textes de signalétique.

Hauteur des cimaises : 350 cm

Quantité : 250 m2

* + - 1. **Préparation et mise en peinture des cimaises neuves (H350cm)**

Préparation, jointure des panneaux par bande et enduit, ponçage et mise en peinture de l’ensemble des cimaises neuves. La totalité est à peindre avec une peinture acrylique haut de gamme finition MAT de type Hydrotex (ECOLABEL) ou équivalent et doit permettre l’adhérence de textes de signalétique.

Hauteur des cimaises : 350 cm

Quantité : environ 195 m2

* + - 1. **Remise en état et en peinture des mobiliers réutilisés**

Rebouchage, ponçage, remise en peinture et mise en place des mobiliers issus de la réutilisation. Ces éléments seront fournis par l’EPMO au moment du montage.

La totalité est à peindre avec une peinture acrylique haut de gamme finition VELOURS de type Hydrotex (ECOLABEL) ou équivalent et doit permettre l’adhérence de textes de signalétique.

Quantités et emplacements visibles dans le cahier de plan.

Quantité : 1 ensemble

### **DÉMONTAGE SOIGNÉ**

**Est listé ci-dessous l’ensemble des déposes de l’exposition *Renoir dessinateur* :**

* + - 1. **Dépose de l’ensemble du LOT 1**

L’entreprise doit prévoir le démontage de tous les éléments créés.

**L'ensemble des parements et échelles produits pour l’exposition seront récupérés pour de futures expositions. Ils devront être démontés proprement.**

**Les parements issus de la réutilisation devront également être démontés proprement car réutilisables sur une nouvelle exposition.**

**L’ensemble des mobiliers seront conservés et devront être démontés proprement et acheminés en réserves du musée d’Orsay.**

**L’entreprise devra prévoir l’évacuation par camion ou la location d’une benne pour les éléments non récupérés (parements courbes, tablettes, etc. ; à confirmer).**

L’entreprise s’engage à réaliser le démontage selon les règles de l’art, conformément aux prescriptions des DTU en vigueur.

L'entreprise est responsable de la qualité de son travail.

L’entreprise aura à sa charge la fourniture et l'enlèvement des matériels nécessaires au démontage.

L’entreprise doit prévoir le nettoyage parfait des espaces d’exposition et de tous les abords et accès (entrée, etc.) à la fin de l’intervention.

Quantité : 1 ensemble

**Est listé ci-dessous l’ensemble des déposes de l’exposition *Renoir et l’amour* :**

* + - 1. **Dépose de l’ensemble du LOT 1**

L’entreprise doit prévoir le démontage de tous les éléments créés.

**L'ensemble des parements et échelles produits pour l’exposition seront récupérés pour de futures expositions. Ils devront être démontés proprement.**

**Les parements issus de la réutilisation devront également être démontés proprement car réutilisables sur une nouvelle exposition.**

**L’ensemble des mobiliers seront conservés et devront être démontés proprement et acheminés en réserves du musée d’Orsay.**

**L’entreprise devra prévoir l’évacuation par camion ou la location d’une benne pour les éléments non récupérés (parements courbes, podium, etc. ; à confirmer).**

L’entreprise s’engage à réaliser le démontage selon les règles de l’art, conformément aux prescriptions des DTU en vigueur.

L'entreprise est responsable de la qualité de son travail.

L’entreprise aura à sa charge la fourniture et l'enlèvement des matériels nécessaires au démontage.

L’entreprise doit prévoir le nettoyage parfait des espaces d’exposition et de tous les abords et accès (entrée, etc.) à la fin de l’intervention.

Quantité : 1 ensemble

### **NETTOYAGE**

L’attention de l’entreprise est attirée sur les exigences de propreté.

Il en découle les obligations suivantes :

* Maintenir propre en permanence non seulement le chantier mais tous les espaces que la société aura à emprunter pour évacuer les déchets, notamment les monte-charges ; la société est tenue de maintenir intact l’état de l’existant et de mettre en œuvre tous les moyens et protections nécessaires (protection des sols notamment pour éviter les marques et rayures etc.) ;
* Nettoyage quotidien du chantier et de tous les accès empruntés, en effectuant au minimum le dépoussiérage et le lavage des espaces ;
* Rassemblement propre des gravats et déchets dans l’espace d’exposition à la stricte condition de ne pas gêner les accès, ni les circulations d’autres prestataires dans l’espace ; il pourra être exigé l’enlèvement immédiat des gravats et déchets ;
* Organiser le chantier de façon à regrouper sur quelques jours l’évacuation des éléments (de préférence sur 1 journée, de préférence le lundi, jour de fermeture), prévenir au minimum la veille de l’intervention, assurer la propreté de tous les espaces empruntés jusqu’aux bennes (parcours, accès, etc.) ;
* Le Titulaire devra veiller à dégager un minimum de poussière lors de la pose des éléments (cimaises, plafonds et mobilier).

### **MAINTENANCE CURATIVE - PART À COMMANDES**

Le Titulaire a en charge la maintenance curative de l’intégralité des scénographies mises en œuvre pour l’exposition pendant la période d’exploitation de l’exposition. Cette prestation est déclenchée à la demande de l’EPMO avec un bon de commande (cf. BPU).

Le Titulaire devra pouvoir intervenir dans un délai de 24h à 48h après formulation de la demande par le Maître d’ouvrage.

L’entreprise prévoira les moyens de travail en hauteur si nécessaire pour son intervention.

**Durée de l’exposition Renoir Dessinateur : 17/03/2026 au 05/07/2026**

**Durée de l’exposition Renoir et l’amour : 17/03/2026 au 19/07/2026**

**FIN DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DU LOT 1 AGENCEMENT**

# LOT 2 - ÉLECTRICITÉ - ÉCLAIRAGE - Description des ouvrages à réaliser

## Description des travaux – Généralités

Ce lot consiste en une prestation complète d’installation (préparation, pose, réglage, et dépose) de l’ensemble de l’éclairage, y compris celui intégré aux ouvrages scénographiques, des expositions « Renoir Dessinateur » et « Renoir et l’amour » au musée d'Orsay, Paris.

Le titulaire du présent lot doit intervenir sur le chantier en liaison avec les entrepreneurs des autres corps d'état intéressés pour effectuer ses travaux sans porter atteinte au programme d'avancement des travaux de ces autres corps d'état. L'entrepreneur reste responsable des conséquences que peuvent avoir ses travaux sur la solidité des constructions et des traces ou fissures qui peuvent apparaître par la suite.

**L'entreprise s’occupera uniquement des sorties électriques dédiées aux œuvres ou ouvrages scénographiques (vitrines, rétroéclairage…), incluant les équipements terminaux (prises) le cas échéant. Les sorties électriques dédiées aux matériels audiovisuels, sons, multimédias et BAES le cas échéant sont hors lot.**

**Autres documents à consulter :**

* Le cahier des plans de scénographie et d’éclairage,
* La DPGF,
* Les BPU/DQE.

Il est également spécifié que le titulaire a examiné avec soin toutes les pièces du dossier servant de base à son marché et qu'il a signalé toutes les imprécisions, obscurités, omissions ou contradictions qu'il aurait pu relever et que toutes les réponses adaptées ont été apportées.

En conséquence, le titulaire ne pourra, après approbation de son marché :

* ni refuser d'exécuter les travaux jugés utiles par le Maître d'œuvre et nécessaires à la parfaite finition des ouvrages ;
* ni prétendre que ces travaux donnent lieu à une augmentation de son prix forfaitaire ou à une prolongation du délai contractuel.

La propreté du chantier devra être maintenue quotidiennement, pendant toute la durée de l’intervention (regroupement des matériaux et outils, enlèvement des chutes de câbles, etc.). L’entreprise est responsable de la sécurité de son chantier et de la qualité de son travail.

### **Consistance des travaux**

Le musée d’Orsay possède déjà sur site un réseau de rails d’alimentation, ainsi qu’un parc de matériels d’éclairage qui sera mis à disposition de l’entreprise. L’entreprise doit utiliser, en priorité, le matériel sur place et ne fournir que le matériel complémentaire selon prescriptions ci-dessous. Elle devra assurer le nettoyage des matériels du Musée lors de la pose et son rangement après la dépose.

Le câblage sera réalisé conformément aux normes en vigueur. La distribution sera faite par des câbles souples H07 RN-F. La section du câble sera adaptée aux protections existantes dans l’armoire.

L’entreprise fournira les plans électriques et les détails d’exécution réalisés à grande échelle et établis à partir du présent dossier. Ceux-ci seront soumis à l’approbation du contrôleur missionné par le Maître d’ouvrage.

Il y a lieu de se rapprocher de l’entreprise de construction (lot n°1 Agencement) pour les passages des câbles. Une grande attention doit être accordée à la propreté des raccordements (goulottes, couleurs…).

**Le présent lot comprend :**

* La préparation, le nettoyage, la pose et les réglages de l’ensemble du matériel d’éclairage fourni par le musée et nécessaire à l’exposition sous la direction de l’éclairagiste ;
* La fourniture, la pose et les réglages du matériel d'éclairage complémentaire sous la direction de l’éclairagiste ;
* La fourniture, la pose et l’alimentation de rails complémentaires en applique au plafond ;
* La fourniture et la pose des filtres et accessoires ;
* La maintenance curative via la part à commandes si nécessaire ;
* En fin d’exposition, la dépose des rails ajoutés pour l’exposition, du matériel d'éclairage et rangement dans les zones de stockage du musée (à préciser par le musée).

Le titulaire s'engage à exécuter les ouvrages selon les règles de l'Art et les normes en vigueur dans ce type de bâtiment.

L’entreprise aura à sa charge la bonne préparation du chantier. Elle sera tenue d’assister aux réunions (préparation de chantier, plan de prévention, suivi de chantier, etc.).

Pour l'implantation des appareils d'éclairage, l'entreprise doit se référer aux plans fournis. L'implantation exacte des appareils d'éclairage sera réalisée après l’accrochage des œuvres, en présence de l’éclairagiste.

L’entreprise effectuera le réglage des appareils d'éclairage sous la direction de l’éclairagiste sur la base du plan feu. Les réglages comprennent : l’orientation des appareils, le filtrage (gélatine ou verre) et différents petits travaux de finition.

D’une manière générale, l’éclairage répond aux principes suivants :

* Les peintures et les documents graphiques seront éclairés suivant l’accrochage avec des projecteurs à découpe SPX SYCLOP LP18 LED blancs, provenant du parc de projecteurs du musée, en 4000°K (167 unités disponibles)
* Les cimaises seront éclairées par des projecteurs LEXYS focalisable 15° à 50° provenant du parc de projecteurs du musée équipés de LED en 4000K, y compris accessoires : Porte-filtre avec snoot anti-éblouissement (184 unités disponibles)
* Les œuvres présentées en vitrines table seront éclairées en douche avec des cadreurs LED 4000°K MUTANT, provenant du parc de projecteurs du musée (285 unités disponibles)
* Les textes seront éclairés avec des cadreurs 4000°K LED MUTANT, provenant du parc de projecteurs du musée
* Les circulations seront éclairées par des projecteurs ponctuels FOCUS 4000°K provenant du parc de projecteurs du musée ou Pantrak 4000k (38 unités disponibles)

Le Titulaire soumettra, pour approbation, à l’éclairagiste et au Maître d’œuvre les matériels et consommables qu’elle compte proposer. Dans tous les cas, les appareils d’éclairage, d’alimentation et de gradation seront prévus pour une utilisation quotidienne continue, sur une période de plusieurs mois. Le titulaire proposera des matériels aux normes actuelles, notamment concernant le marquage CE ou équivalent.

### **Nomenclature**

Le lot éclairage scénographique utilise une nomenclature spécifique qui apparaît dans les plans ainsi que dans les listes s'y rapportant. Cette nomenclature est typologique et concerne les appareils d'éclairage ou l'appareillage. Le titulaire s'engage à utiliser cette nomenclature dans tous les documents qu'elle produira.

## Description des travaux par typologie

### MATÉRIEL EN LOCATION

#### 4.2.1.1 Location et pose de rails supplémentaires

Les rails électriques permanents sont encastrés en plafond. Ce sont des rails 3 allumages blancs 230V en triphasé.

Des rails complémentaires ont été rajoutés lors des expositions précédentes, placés en applique au plafond, et ont été laissés en place pour offrir une plus grande flexibilité d’installation d’éclairage. Le titulaire du lot vérifiera quelle est la phase électrique active sur ces rails complémentaires lors de la pose de projecteurs sur ces rails.

L’entreprise chiffrera la fourniture, la pose et le raccordement de rails 3 allumages 230V en location. Les rails seront du type 3 allumages blancs, Erco ou équivalent. Les matériels d’éclairage devront, dans tous les cas, s’adapter aux rails fournis et aux rails existants.

L’entreprise fournira les systèmes de fixation au plafond, les divers connecteurs d’alimentation, raccords, embouts, et le raccordement électrique de ces rails.

L’entreprise devra veiller, en coordination avec le Maître d’ouvrage et le responsable du bâtiment et de l’exploitation au musée, à ce que les éléments qu’elle doit poser n’interfèrent pas avec les réseaux et installations existants (réseaux d’aspirations, système de sécurité, etc.).

**Quantité Renoir Dessinateur : 8,5 ml de rail 3 allumage global (3,6 ml dans la section 2 et 4,9 ml dans la section 4)**

**Quantité Renoir et l’amour : 0 ml**

Une section de rail sera fixée entre les lattes de bois du plafond, sans vissage dans le plafond, à l’aide par exemple d’une patte en métal ou en bois reposant sur les lattes existantes adjacentes. L’alimentation cheminera depuis un rail existant, par-dessus les lattes de bois. A noter que l’éclairage indirect, visible sur la photo ci-dessous, sera éteint pendant l’exposition.

Une image contenant plafond, intérieur, mur, Symétrie

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

L’autres section sera fixée sur un faux plafond en BA13, avec des chevilles à bascule, et alimentation par goulotte.

#### 4.2.1.2 Location et pose de profilé led

Le titulaire aura à sa charge la fourniture, la pose et le raccordement de profilé LED 24V de type L01, y compris alimentation 24V et 2 variateurs indépendants. L’entreprise devra prévoir tous les raccords les embouts et les éléments de fixation. Finition alu.

**Quantité Renoir Dessinateur : 2,2 ml (2 sections dans la vitrine en section 7, selon plan de détails)**

**Quantité Renoir et l’amour : 0 ml**

### ECLAIRAGE – Préparation, pose et réglages du parc d’éclairage du musée d’Orsay déployé sur les 2 expositions

L’entreprise aura à sa charge la pose et le raccordement de l’ensemble des appareils déployés par le musée pour les 2 expositions. Cette prestation inclut le nettoyage/dépoussiérage, déballage si nécessaire, et le réglage de l’ensemble de l’installation d’éclairage de l’exposition.

**Matériel / Quantité disponible :**

**• Projecteurs à découpe type Procédés Hallier MUTAN**, LED 15W 4000K IRC95 - adaptateur univ. 3 all. Global trac - équipé d’un porte filtre et acceptant 4 couteaux, gobo, filtre de couleur. Appareil pouvant être équipé d’un nez tournant. Luminaire à transformateur intégré, muni d’un potentiomètre extérieur pour réglage linéaire d’intensité 0-100% et d’un adaptateur pour rail triphasé. Finition blanche.

Quantité :

* Aval : 285

**• Projecteur SPX LEXYS Zoom LED** pour une LED 15W 4000K. Le flux lumineux est de 1290lm et l’optique est de 31°. Projecteur équipé d’un porte filtre et de 4 volets coupe flux. Luminaire à transformateur intégré, muni d’un potentiomètre extérieur pour réglage linéaire d’intensité 0-100%. Appareil équipé d’un adaptateur pour rail 3 allumages compatible avec les rails du musée. Indice de rendu de couleur de 98. Finition blanche et porte filtre.

Quantité :

* Amont : 213
* Aval : 184

**• Projecteur de découpe SPX focale zoom (1 condenseur, 2 lentilles) SYCLOP** 21W 4000K Blanc neutre. Le flux lumineux est de 1970lm. Zoom 18° à 42°, acceptant 4 couteaux, gobo, filtre de couleur. Luminaire à transformateur intégré, muni d’un potentiomètre extérieur pour réglage linéaire d’intensité 0-100%. Appareil équipé d’un adaptateur pour rail 3 allumages compatible avec les rails du musée. Indice de rendu de couleur de 97. Finition blanche.

Quantité :

* Amont : 138 + 40 Syclop 3000K
* Aval : 167

**• Projecteur Pantrac ERCO blanc à lentille Sphérolit Wallwash.** Projecteur équipé LED d’une puissance de 12W, et d’un flux lumineux 1430lm. Température de couleur 4000k blanc neutre. Le projecteur est gradable avec un potentiomètre On-board Dim, version 4. La LED a un indice de rendu de couleur spécial de 97.

Quantité :

* Aval : 38

NOTE : les quantités d’appareils à poser sont précisées dans les tableaux quantitatifs détaillés des dossiers éclairage, espace par espace et pour chaque exposition.

La pose des appareils se fera sur des rails nus, à l’avancement, appareil par appareil ; sans aucun appareil installé préalablement (sauf pour contrôles ou travail).

Le musée d’Orsay fournit au moins 2 nacelles automotrices à mat. Les autres moyens de travail en hauteur seront à fournir en quantité nécessaire selon les demandes de l’éclairagiste. Ils seront de type échafaudage roulant conforme aux préconisations du C.S.P.S. Les personnels seront habilités au travail sur les moyens mis en œuvre.

Les réglages se feront en parallèle de la fin de l’accrochage et principalement après la mise en place des œuvres jusqu’à la veille de l’inauguration. L’ensemble des réglages se fera sous la direction de l’éclairagiste de la Maîtrise d’œuvre selon les principes énoncés précédemment. Avant la réalisation de l’ensemble des réglages, une zone test sera éclairée en présence des œuvres afin de valider les options retenues.

Le temps de travail prévu par l’entreprise sera largement dimensionné pour permettre, sans surcoût, des réglages très précis et toutes les reprises de réglages nécessaires à la demande des scénographes et de l’éclairagiste.

L’entreprise fournira une équipe de techniciens-éclairagistes qualifiés spécifiquement dans l’éclairage muséal et le type de technique et de réglage que cela induit au contact des œuvres d’art. Les techniciens-éclairagistes seront expérimentés et familiers des réglages très précis en lien avec les problématiques de conservation préventive. Le dimensionnement et la qualification de l’équipe devront être précisés en conséquence soit par une liste de références mettant en valeur cette compétence soit par un curriculum vitae. Cette équipe comportera au moins un électricien habilité et deux techniciens éclairagistes confirmés.

**Mode de métré : à l’ensemble forfaitaire réalisé.**

**Quantité Renoir Dessinateur : 1 ensemble**

**Quantité Renoir et l’amour : 1 ensemble**

### RESEAU ELECTRIQUE, RACCORDEMENT ET POSE DES RAIL

#### 4.2.3.1 Arrivée électrique éclairage

Ce poste comprend la fourniture, la pose et le raccordement des câblages depuis les rails existants pour les rails supplémentaires dans les salles d'expositions. Le câblage sera réalisé conformément aux normes en vigueur. L’étendue de la réalisation des travaux décrits comprend implicitement toutes les fournitures et accessoires nécessaires à leur réalisation en bon ordre de fonctionnement, la main d’œuvre nécessaire à la mise en œuvre, les moyens de levage et de stockage, la protection des ouvrages existants et des personnes, ainsi que toutes les sujétions afférentes au parfait achèvement des travaux.

Le Titulaire devra prévoir tous les travaux de finition, même ceux non décrits dans le présent C.C.T.P.

**Quantité Renoir Dessinateur : 3 unités (1 unité en section 2, 1 unité en section 4, 1 unité en section 7 pour la vitrine équipée de profilé LED L01)**

**Quantité Renoir et l’amour : 0 unité**

### Fourniture des consommables

Les consommables nécessaires aux réglages, filtres, adhésifs aluminiums haute température, etc. est à fournir par le Titulaire et utilisé autant que nécessaire.

Voici une liste de matériel nécessaire et non exhaustive :

* LEE 250, 251, 252, 278 1/8 plus green, ou équivalent ;
* LEE Zircon 820, 809, 805, 816, ou équivalent ;
* Rosco 113, 114, 119, 132, ou équivalent ;
* Adhésifs aluminium noir mat haute température (de type gaffer aluminium) ;
* Rouleau d’aluminium anodisé noir de type blackfoil ou cinefoil.

Une petite quantité de ces aluminium noirs sera peinte à la bombe en couleur blanche mate, soit 5m de gaffer alu en 50mm de large, et 1,5mx30cm de black foil.

**Quantité Renoir Dessinateur : 1 ensemble**

**Quantité Renoir et l’amour : 1 ensemble**

### Maintenance curative (part à commandes)

Le Titulaire a en charge la maintenance curative de l’intégralité du dispositif pendant la période d’exploitation des expositions. Cette prestation est déclenchée à la demande de l’EPMO avec un bon de commande (cf. BPU).

Les équipements fournis par lui sont dépannés ou remplacés en 24h maximum après notification d'un dysfonctionnement. Pour les éléments fournis par le musée, si c’est le matériel qui est défectueux, la prestation se limite à la mise en place d’un nouvel équipement également fourni par le musée.

L’EPMO pourra mettre à disposition une nacelle.

**Durée de l’exposition Renoir Dessinateur : 17/03/2026 au 05/07/2026**

**Durée de l’exposition Renoir et l’amour : 17/03/2026 au 19/07/2026**

### Démontage en fin d’exposition

La dépose en fin d’exposition comprend :

* La dépose de l’ensemble des matériels non pérennes installés dans l’exposition, leur nettoyage et leur remise au service technique du Musée ;
* La récupération des matériels loués pendant la durée de l’exposition ;
* L’enlèvement et la mise en décharge des consommables divers et éléments non récupérés ;
* La remise en état éventuelle des surfaces pérennes endommagées en coordination avec le lot 1 pour la peinture.

À chaque remise de matériel, les spots doivent être propres et fonctionnels, avec l’état de fonctionnement inscrit sur le spot. Les cordons d'alimentation doivent être remis bien roulés avec un collier.

**Quantité Renoir Dessinateur : 1 ensemble**

**Quantité Renoir et l’amour : 1 ensemble**

**FIN DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DU LOT 2 ÉLECTRICITÉ-ÉCLAIRAGE**

# LOT 3 - SIGNALÉTIQUE - Description des ouvrages à réaliser

## Description des travaux - Généralités

Des dessins comportant des informations détaillées sur l’ensemble des éléments graphiques, leur technique d’impression, et leur implantation sont à consulter dans les cahiers annexes graphiques Lot 3.

Les prestations concernent l’impression, la réalisation (peinture), la pose et la dépose des éléments de signalétique : notamment les grands décors, les titres, textes, cartels et la signalétique d’accompagnement et d’information de l’exposition. La conception graphique n’est pas incluse dans ce marché. Elle est assurée par Igor Devernay et Hugo Ribeiro, graphistes de l’exposition.

L’entreprise se référera aux cahiers graphiques Lot 3 et aux cahiers des plans Lot 1.

L’intégration de la signalétique de l’exposition temporaire sera réalisée in situ après la fin des travaux de l’entreprise en charge de l’aménagement. Aussi, le présent lot doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour ne pas détériorer les ouvrages.

Le Titulaire s’engage à réaliser les études, à proposer les échantillons et à fabriquer les prototypes d’impression échelle grandeur réelle d’après les cahiers graphiques et à les soumettre à l’approbation du Maître d’Œuvre et du Maître d’Ouvrage.

Les fournitures, la fabrication, le transport, la pose et la dépose de l’ensemble des impressions graphiques sur les supports et toutes les sujétions afférentes à leur mise en place sont à la charge du Titulaire. Tous les façonnages doivent être très soignés.

Le transport, le stockage et la manutention doivent s’effectuer avec toutes les précautions utiles afin d’éviter toutes déformations nuisant à la résistance, à l’aspect ou à la pose des éléments. L’ensemble de ces opérations est effectué avec des moyens adéquats suivant les avis techniques et les prescriptions des fabricants.

Le Titulaire doit réaliser, juste avant la réception, le dépoussiérage et le nettoyage complet, soigné et parfait de tous ses ouvrages.

Le Titulaire doit se conformer aux prescriptions du Maître d’œuvre et du Maître d’ouvrage et suivre leurs instructions quant à la coordination de la réalisation des ouvrages, notamment le circuit d’approbation des textes et cartels.

## Description des travaux

**Fourniture, fabrication, transport et pose des grands décors, titres, textes et cartels et de tous les éléments graphiques ainsi que la dépose d’une partie d’entre eux.**

Le Titulaire devra effectuer :

* la pose de l'ensemble des items ;
* la maintenance de l’ensemble de la signalétique des 2 expositions (1 intervention en milieu d’exposition) ;
* la dépose de tous les éléments en adhésif découpé et en aquapaper ;
* le ponçage des éléments en transfert sérigraphique sur les murs périphériques pérennes.

Le Titulaire prendra en compte les précisions données dans les cahiers graphiques Lot 3, notamment pour ce qui concerne le positionnement, la hauteur, les alignements des textes.

Une attention particulière sera demandée dans l’impression et la pose des grands décors. Des tests préalables permettront d’assurer la correspondance de la chromie avec la peinture des cimaises. Le recours au recouvrement ou à la pose bord à bord, devra être discuté avec Graphica.

L’ensemble des éléments seront soumis pour BAT au Maître d’Œuvre avant mise en production.

Le Titulaire conviera le Maître d’œuvre et la Maîtrise d’ouvrage pour valider le positionnement des textes et autres éléments graphiques, avant de procéder à l’application définitive sur les supports.

### Sérigraphie sur mur

Sérigraphie sur mur 1 couleur.  
Pose sur mur existant ou sur cimaise MDF finition peinture ou menuiserie métallique.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des sérigraphies de l’exposition   
*Renoir dessinateur*, soit :**

A1. Titre entrée

Dimensions : ± 2,1 m x 0,85 m (1,8 m2)

Quantité : 1

Couleurs : 1 COULEUR

A2. Titre intro

Dimensions : ± 1,35 m x 0,50 m (0,7 m2)

Quantité : 1

Couleurs : 1 COULEUR

A3. Titre texte

Dimensions : ± 1,00 m x 0,5 m (0,5 m2)

Quantité : 6

Couleurs : 1 COULEUR

### Vinyle adhésif teinté masse ou imprimé découpé

Lettrage adhésif vinyle mat 1 COUL / ou CMJN en impression découpe.  
Pose sur mur existant ou sur cimaise MDF finition peinture.

Un soin particulier est attendu en termes de qualité d’adhésif (bonne tenue et bon rendu mat, ainsi que des couleurs) et en termes de découpe.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des vinyles adhésifs de l’exposition   
*Renoir dessinateur*, soit :**

B1. Texte introduction

Dimensions : ± 170 cm x 100 cm

Quantité : 1

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

B2. Textes

Dimensions : ± 145 cm x 90 cm

Quantité : 6

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

B3. Textes de sous-section

Dimensions : ± 65 cm x 130 cm

Quantité : 4

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

B4. Citation

Dimensions : ± 250 cm x 70 cm

Quantité : 5

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

B5. Illustration chat

Dimensions : ± 8 cm x 8 cm

Quantité : 10

Couleurs : impression CMJN

+ découpe à la forme

B6. Signalétique directionnelle   
(Sortie /Suite de l'exposition)

Dimensions : ± 40 cm x 20 cm

Quantité : 5

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

B7. Signalétique sécurité   
(sortie de secours / extincteur …)

Dimensions : ± 30 cm x 10 cm

Quantité : 10

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

B8. Signalétique interdiction (ne pas ... / photo interdites)  
Dimensions : ± 8 cm x 8 cm

Quantité : 10

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

**Est listé ci-dessous l’ensemble des vinyles adhésifs de l’exposition  
*Renoir et l’amour*, soit :**

A1. Titre introduction

Dimensions : ± 235 cm x 75 cm

Quantité : 1

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

A2. Texte introduction

Dimensions : ± 170 cm x 130 cm

Quantité : 1

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

A3. Textes de salle

Dimensions : ± 120 cm x 165 cm

Quantité : 7

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

A4. Habillage des portes métalliques (entrée de l’exposition)

Dimensions : ± 350 cm x 360 cm

Quantité : 1

Couleurs : impression CMJN et découpe

A5. Illustration

Dimensions : ± 8 cm x 8 cm

Quantité : 10

Couleurs : impression CMJN

+ découpe à la forme

A6. Signalétique directionnelle   
(Sortie /Suite de l'exposition)

Dimensions : ± 40 cm x 20 cm

Quantité : 5

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

A7. Signalétique sécurité   
(sortie de secours / extincteur …)

Dimensions : ± 7 cm x 7 cm

Quantité : 15

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

A8. Signalétique interdiction (ne pas ... / photo interdites)  
Dimensions : ± 8 cm x 8 cm

Quantité : 10

Couleurs : 1 COUL (Teinté masse - foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

### Dibond imprimé

Dibond imprimé CMJN.

Pose sur mur existant ou sur cimaise MDF finition peinture.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des Dibonds de l’exposition   
*Renoir dessinateur*, soit :**

C1. Anamorphose\*  
Dimensions : ± 60 cm x 300 cm

Quantité : 16

Couleurs : CMJN

\*Dibond imprimé et plié à 90° sur la hauteur. Fixation invisible sur structure en accordéon installée par l’attributaire du lot 1 « agencement », finition peinte des 16 éléments bord à bord. Se référer aux pages 5 et 6 du cahier graphique « Renoir Dessinateur »

D1. Reproductions  
Dimensions : ± 65 cm x 55 cm

Quantité : 8

Couleurs : CMJN

### Papier peint

Aquapaper extra mat imprimé CMJN, joint tapissier.

Pose sur mur existant ou sur cimaise MDF finition peinture.

Une attention particulière est exigée pour la mise en lé avant le lancement de l’impression : le titulaire du marché communiquera la mise en lé pour validation à la Maîtrise d’œuvre (graphiste) afin de l’ajuster si besoin.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des papiers peints de l’exposition   
*Renoir dessinateur*, soit :**

E1. Partenaires

Dimensions : ± 135 cm x 85 cm

Quantité : 1

Couleurs : CMJN

E2. Reproduction

Dimensions : ± 25 cm x 35 cm

Quantité : 1

Couleurs : CMJN

E3. Reproduction

Dimensions : ± 18 cm x 25 cm

Quantité : 10

Couleurs : CMJN

E4. Programmation

Dimensions : ± 150 cm x 250 cm

Quantité : 1

Couleurs : CMJN

E5. Générique

Dimensions : ± 200 cm x 250 cm

Quantité : 1

Couleurs : CMJN

E6. Visuel entrée

Dimensions : ± 280 cm x 350 cm

Quantité : 1

Couleurs : CMJN

**Est listé ci-dessous l’ensemble des papiers peints de l’exposition  
*Renoir et l’amour*, soit :**

B1. Entrée

Dimensions : ± 1000 cm x 520 cm

Quantité : 1

Couleurs : CMJN

B2. Générique

Dimensions : ± 200 cm x 250 cm

Quantité : 1

Couleurs : CMJN

B3. Reproduction textes

Dimensions : ± 20 cm x 70 cm

Quantité : 2

Couleurs : CMJN

B4. Bande dessinée

Dimensions : ± 2700 cm x 200 cm

Quantité : 1

Couleurs : CMJN

B5. Reproduction cartels

Dimensions : ± 18 cm x 25 cm

Quantité : 5

Couleurs : CMJN

### Transfert sérigraphique

Les cartels seront réalisés en sérigraphie et appliqués directement aux murs. Le prestataire devra garantir une parfaite lisibilité des textes, des aplats de couleur homogènes et denses, une précision chromatique conforme aux références fournies, des finitions nettes sans bavures et une adhérence durable pour toute la durée de l'exposition.

Pose sur mur existant ou sur cimaise MDF finition peinture.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des transferts de l’exposition   
*Renoir dessinateur*, soit :**

F1. Cartels simples

Dimensions : ± 18 cm x 12 cm   
Quantité : 90

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

F2. Cartels développés

Dimensions : ± 18 cm x 30 cm   
Quantité : 35

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

F3. Légendes reproductions

Dimensions : ± 52 cm x 20 cm   
Quantité : 8

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

F4. Cartels enfant

Dimensions : ± 18 cm x 30 cm   
Quantité : 10

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

F5. Pictos audioguide (associé au cartel)

Dimensions : ± 6 cm x 6 cm   
Quantité : 35

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

**Est listé ci-dessous l’ensemble des transferts de l’exposition  
*Renoir et l’amour*, soit :**

C1. Cartels simples

Dimensions : ± 18 cm x 12 cm   
Quantité : 25

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

C2. Cartels développés

Dimensions : ± 18 cm x 30 cm   
Quantité : 40

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

C3. Cartels enfant

Dimensions : ± 18 cm x 30 cm   
Quantité : 10

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

C4. Pictos audioguide (associé au cartel)

Dimensions : ± 6 cm x 6 cm   
Quantité : 35

Couleurs : 1 COUL (foncé sur mur clair / clair sur mur foncé)

### MDF peint et imprimé - double-facé au verso

Impression CMJN et ton direct sur MDF peint (dont tranches)   
(la référence couleur sera transmise par le graphiste)  
Pose sur table.

**Est listé ci-dessous l’ensemble des impressions sur MDF peint 3mm de l’exposition *Renoir dessinateur*, soit :**

G1. Grand cartel tablette\*  
Dimensions : 15 x 40 cm

Quantité : 4

Couleur : CMJN (foncé sur fond clair / clair sur fond foncé)

\*finition des tranches en biseau.

G2. Cartel développé tablette\*  
Dimensions : 15 x 30 cm

Quantité : 5

Couleur : CMJN (foncé sur fond clair / clair sur fond foncé)

\*finition des tranches en biseau.

G3. Cartel simple tablette\*  
Dimensions : 15 x 12 cm

Quantité : 7

Couleur : CMJN (foncé sur fond clair / clair sur fond foncé)

\*finition des tranches en biseau.

**Est listé ci-dessous l’ensemble impressions sur MDF peint de l’exposition *Renoir et l’amour*, soit :**

D1. Médiation tableaux\*  
Dimensions : 320 x 75 cm

Quantité : 2

Couleur : CMJN et Blanc

\*Planches MDF 19 mm peintes et découpées **fournies peintes par le LOT1**

Prévoir un vernis mat de protection après impression

D1bis. Médiation tableaux\*  
Dimensions : 170x45cm

Quantité : 1

Couleur : CMJN et Blanc

\*Planches MDF 19mm peintes et découpées **fournies peintes par le LOT1**

Prévoir un vernis mat de protection après impression

### Pose et nettoyage

La Maîtrise d’ouvrage souhaite la pose de fantômes au format de tous les cartels avant la pose. Le Titulaire fournira un tirage papier noir et blanc de l’ensemble au moment de l’accrochage des œuvres.

Concerne la pose de l’ensemble des prestations du présent lot selon le calendrier de l’opération.

**Quantité Renoir Dessinateur : 1 ensemble**

**Quantité Renoir et l’amour : 1 ensemble**

### Maintenance

Le Titulaire interviendra pour une maintenance générale de la signalétique des expositions en milieu d’exploitation (mai 2026, date à confirmer par le Maître d’ouvrage).

Le Titulaire devra être en mesure de réaliser les interventions suivantes lors de cette maintenance :

* remplacement de lettres adhésives
* retouches sur cartels sérigraphiques
* retouches sur papiers peints (recollage)

Une nacelle pourra être mise à disposition par l’EPMO pour cette opération de maintenance.

**Quantité Renoir Dessinateur : 1 ensemble comprenant 1 personne pendant 1/2 journée + matériel permettant les retouches**

**Quantité Renoir et l’amour : 1 ensemble comprenant 1 personne pendant 1/2 journée + matériel permettant les retouches**

### Dépose et nettoyage

Concerne la dépose de tous les éléments en adhésif découpé et en aquapaper et le ponçage des éléments en pochoir et en transfert sérigraphique sur les murs périphériques pérennes ainsi que l’évacuation des déchets et le nettoyage des zones de travail.

**Quantité Renoir Dessinateur : 1 ensemble**

**Quantité Renoir et l’amour : 1 ensemble**

### Échantillons et prototypes

Il est demandé au Titulaire de fournir un prototype/échantillon de chaque typologie à échelle 1 pour la validation des tailles de lettrages et ce autant de fois que nécessaire jusqu’à validation par la Maîtrise d’ouvrage.

**K1 (Renoir dessinateur)**

Sur papier (portion de 200 x 50 cm)   
o Texte introduction (B1)  
o Titre et texte de section (A3, B2)   
o Citation (B4)   
o 1m2 du papier peint E6

En transfert   
o 1 cartel simple (F1)  
o 1 cartel développé (F2)  
o 1 cartel enfant (F4)

En adhésif imprimé découpé à la forme  
o 1 illustration (B5)

Sur PVC 3mm recyclé expansé peint (tranches peintes)   
o 1 exemplaire de chaque cartel (G1, G2, G3)

Sur Dibond  
o 1 exemplaire de chaque reproduction (D1) de 30x30cm  
o 1 exemplaire de reproduction (C1) 60x60cm pliage compris

Quantité : 1 ensemble

**J1 (Renoir et l’amour)**

Sur papier (portion de 200 x 50 cm)  
o Texte introduction (A2)  
o Titre et texte de section (A3)

En adhésif imprimé découpé à la forme  
o 1 illustration (A6)

Transfert sérigraphique   
o 1 cartel simple (C1)  
o 1 cartel développé (C2)  
o 1 cartel enfant (C3)

1 m2 du papier peint B1

Quantité : 1 ensemble

**FIN DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DU LOT 3 SIGNALETIQUE**